



**Luc Noppen et
Lucie K. Morisset**

L'église Saint-Joachim de Châteauguay, Québec

Ce texte a été soumis aux membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en vue de l'évaluation de l'église, à l'automne 1998. En décembre 1998, la Commission a recommandé « que l'église Saint-Joachim, à Châteauguay, au Québec, soit désignée lieu historique national et qu'une plaque commémorative soit érigée sur son emplacement ». La Commission a précisé la portée de sa recommandation en ces termes :

L'église revêt une importance nationale parce qu'elle est le seul spécimen encore existant du "baroque vernaculaire" dans sa forme la plus pure ainsi qu'un remarquable exercice d'architecture inspiré de l'imaginaire collectif des colons canadiens-français de la vallée du Saint-Laurent. La décoration intérieure comprend des tableaux de peintres de renom, dont un serait l'unique tableau connu de Philippe Liébert à être parvenu jusqu'à nous.

L'église Saint-Joachim, réputée pour la qualité de son architecture, qui ne s'est jamais démentie, est le produit d'interventions successives depuis sa construction à la fin du Régime français. Chaque fois, les travaux ont été exécutés avec maîtrise par des hommes de métier qui ont su créer un ouvrage en harmonie avec la forme primitive de l'édifice.

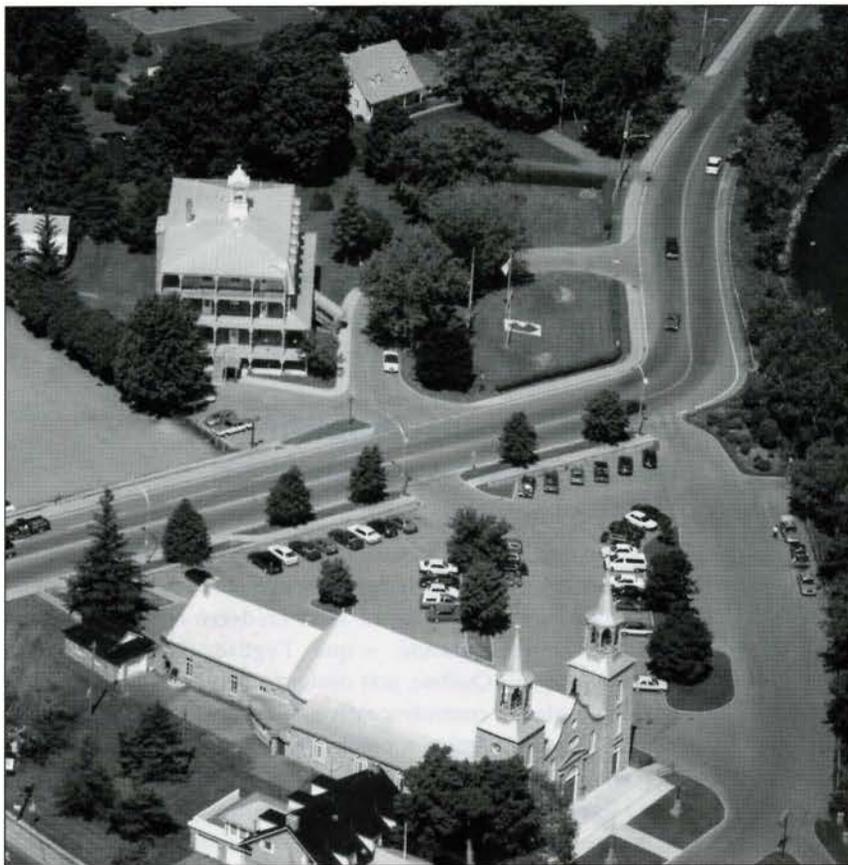
Introduction

L'église Saint-Joachim de Châteauguay (ill. 1 et 2) a été construite entre 1774 et 1797, et parée en 1839 d'une nouvelle façade, dont les deux massives tours dessinent l'imposante silhouette qui, aujourd'hui, se dresse sur la rivière Châteauguay. En marge du secteur urbanisé de la ville, dans un environnement largement boisé, l'église domine un paysage d'une rare cohérence : joutée de son presbytère (1846), avoisinant couvent et maisons d'allure ancienne, l'enclos paroissial qu'elle définit, auprès d'un « village » encore marqué par sa trame ancienne — un « trait carré » —, compose un tableau qui frappe l'imagination (ill. 3).

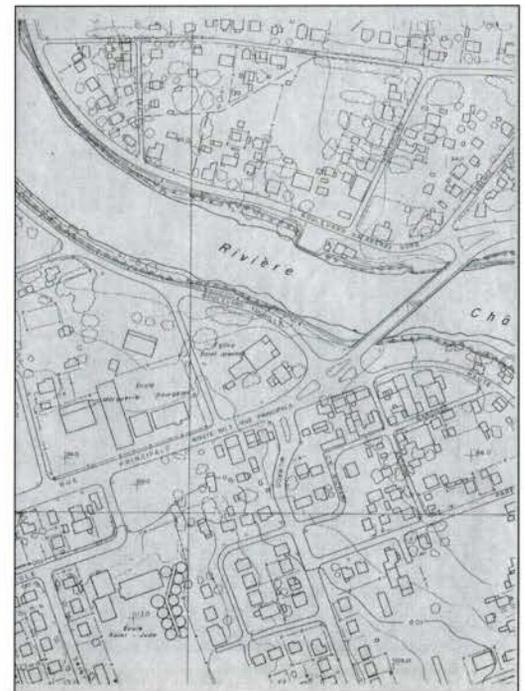
Il faut dire que le lieu n'est pas étranger à l'imaginaire canadien. D'abord, Châteauguay évoque bien sûr la célèbre bataille de la Châteauguay (1813), en mémoire de laquelle, à quelque 30 kilomètres de la ville, le gouvernement canadien a reconnu et mis en valeur le lieu historique national de la Bataille-de-la-Châ-

Ill. 1. Châteauguay, L'église Saint-Joachim.
(photo Archithème, 1998)

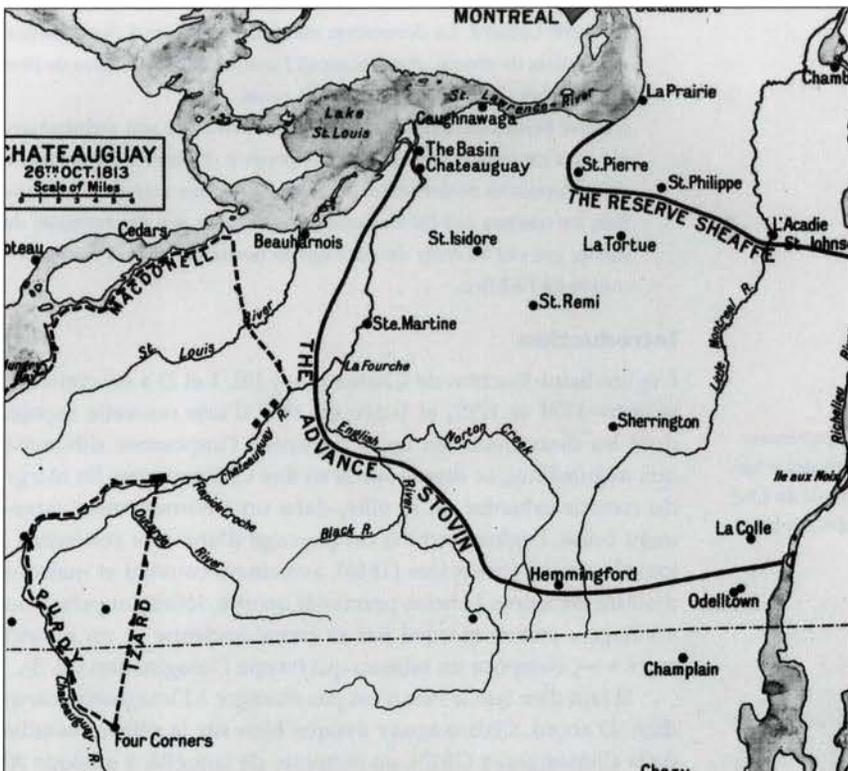
Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain, et Lucie K. Morisset sont professeurs au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion, à l'Université du Québec à Montréal, et chercheurs au Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions.



Ill. 2. Châteauguay. Vue aérienne de l'église dans son site. Vers le haut, le couvent occupé par l'hôtel de ville. (photo Studio Jacques Turcot, Châteauguay, 1995)



Ill. 3. Châteauguay. Implantation de l'église et du presbytère. (Photocartothèque québécoise)

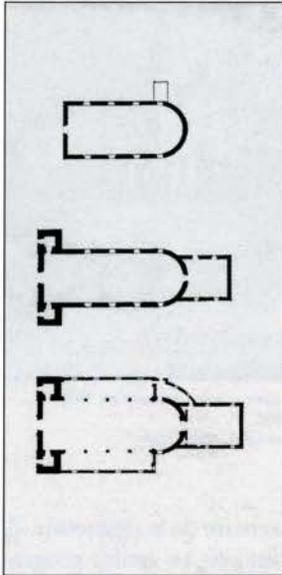
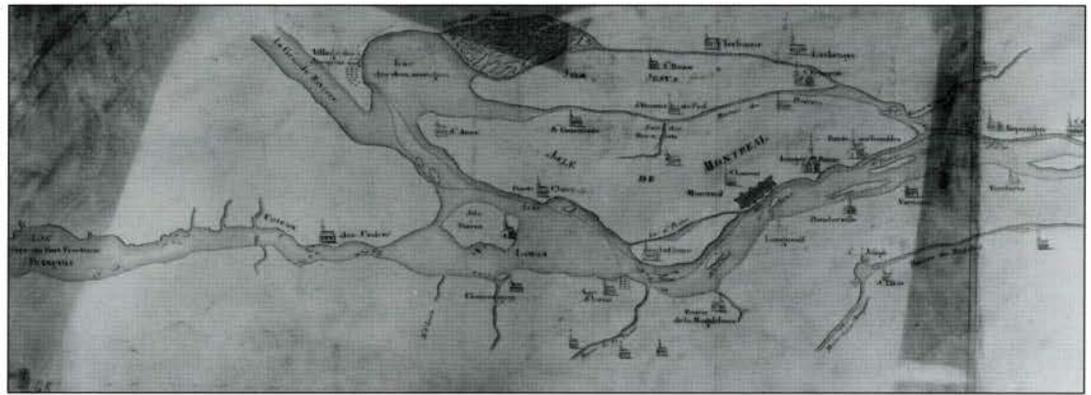


Ill. 4. « Châteauguay, 26^e Oct. 1813 ». Carte du site de la Bataille de la Châteauguay. (Archives nationales du Canada, Ottawa, NMC 1238)

teauguay (ill. 4). Puis, la ville est aussi associée aux événements historiques de 1837-1838 ; l'insurrection y a laissé le souvenir des « douze de Châteauguay », parmi lesquels les meneurs des insurgés, le notaire Joseph-Narcisse Cardinal (1808-1838)¹ et son clerc Joseph Duquet (1815-1838), sont passés à l'histoire pour avoir été exécutés, comme dix autres patriotes ayant connu le même sort, le 2 décembre 1838. Enfin, Châteauguay abrite aussi la réserve faunique Marguerite-d'Youville², constituée en 1993 pour assurer la conservation d'habitats naturels, notamment pour le grand héron bleu.

Ponctuant cette notoriété du lieu, l'église Saint-Joachim a quant à elle été classée monument historique par le gouvernement provincial en 1957. Quatre ans plus tard, en 1961, elle a été agrandie d'après les plans de l'architecte Victor Depocas ; en même temps qu'on épurait le décor réalisé par Philippe Liébert (1732-1804) peu avant sa mort et par Toussaint-Xénophon Renaud (1860-1944) en 1913-1914, on a alors doublé l'espace intérieur en élargissant l'église par ses bas-côtés, solution qui, à l'époque, avait eu l'heur de concilier les exigences de la Commission des monuments historiques du Québec et l'accroissement démographique de la paroisse

Ill. 6. « Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve Saint-Laurent depuis Rimouski jusqu'au coteau des Cèdres (...) », en 1750. Détail de la région de Montréal. (Archives nationales du Canada, Ottawa. Ph/312/1750)



Ill. 5. Châteauguay. Les trois états de l'église Saint-Joachim : 1) l'église de 1774-1797 ; 2) l'église agrandie par une sacristie en 1812 et par la façade en 1839 ; 3) l'église avec la sacristie de 1887, élargie par deux bas-côtés en 1961. (dessin de Martin Dubois)

(ill. 5). En 1967, des travaux d'aménagement paysager ont été entrepris afin de mettre en valeur l'église et son site. Depuis, si le presbytère, désaffecté comme résidence curiale, a été reconverti et adjoint d'annexes, l'église elle-même a été restaurée en 1997-1998, ce qui permet aujourd'hui d'y redécouvrir, en partie, le décor intérieur. Restent à y restaurer le tableau du maître-autel, attribué à Philippe Liébert, ainsi que les tableaux de Joseph Légaré (1795-1855).

Dans cette paroisse dont les effectifs, comme ailleurs, décroissent — elle n'est plus desservie par un curé résidant — c'est en vue de poursuivre l'œuvre d'entretien et

l'agrandissement de 1961, de même que le décor intérieur de l'église et son presbytère, second pilier du cœur institutionnel du « Vieux-Châteauguay ». Une dernière partie, en conclusion, tente de cerner la pertinence et les facteurs déterminants de la conservation telle qu'elle se pose à Saint-Joachim, aujourd'hui, en tenant compte, à l'échelle canadienne, de la valeur historique, artistique et architecturale du bâtiment et de son état physique actuel.

Analyse historique : évolution de la paroisse et contexte de construction

Si le cœur de ce qui fut longtemps nommé « Châteauguay-Paroisse » a été épargné par l'urbanisation, éloigné du passage du chemin de fer¹, il faut dire aussi que la conservation de l'église et de l'ensemble institutionnel tient, pour une large part, aux incessants projets de déménagement qui ont rythmé l'histoire du lieu de culte. Sur le site qu'elle occupe aujourd'hui, on a toujours hésité à apporter à l'église les modernisations qui ont transformé ses contemporaines ailleurs, puisque, dès avant sa construction, on tergiversait déjà quant à la localisation du lieu de culte dans l'immense territoire qu'il devait desservir². C'est que la paroisse de Saint-Joachim, qui n'a été érigée canoniquement qu'en 1845, est l'ultime résultante d'une mission beaucoup plus vaste, qu'on a, au fil du temps, élargie de sa périphérie par la création de nouvelles paroisses ; aussi, plus qu'à la superficie de la paroisse, c'est à celle de la seigneurie de Châteauguay, dont la ville retient la mémoire, que ressortit le territoire concerné par l'église.

C'est la concession de Frontenac à Charles LeMoynes, le 29 septembre 1673, qui annonce un premier établissement en ces lieux : dix ans plus tard, en 1683, on remarque sur l'île Saint-Bernard un magasin fortifié, dont l'appellation « chateau de Gay » dérive probablement du toponyme de la seigneurie³. C'est là qu'on retrouve une première « chapelle », c'est-à-dire un ensemble de calice, patène et chasuble renfermé dans un autel portable, permettant au missionnaire de Lachine d'y venir célébrer la messe.

La première « chapelle », au sens où on l'entend aujourd'hui, est construite en 1735, non pas sur le site de l'église actuelle, mais plus près de l'île Saint-Bernard, au nord. Construite en bois, la chapelle « du Bassin », ainsi nommée en raison d'un élargissement de la rivière, est dédiée à saint Joachim, comme son homonyme de Pointe-Claire, auprès de la mission plus ancienne

de mise en valeur ainsi amorcée que la fabrique de Saint-Joachim, en 1997, a soumis l'église à l'attention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en vue d'obtenir sa désignation et un financement *via* une entente à frais partagés. Le présent rapport, préparé pour faire suite à cette demande, fait l'analyse historique et architecturale de l'église Saint-Joachim de Châteauguay, de son site et de son environnement, puisque ce cadre est indissociable de l'image actuelle du monument et de l'intérêt qu'on lui porte. C'est cependant l'église Saint-Joachim elle-même que nous recommandons à l'attention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

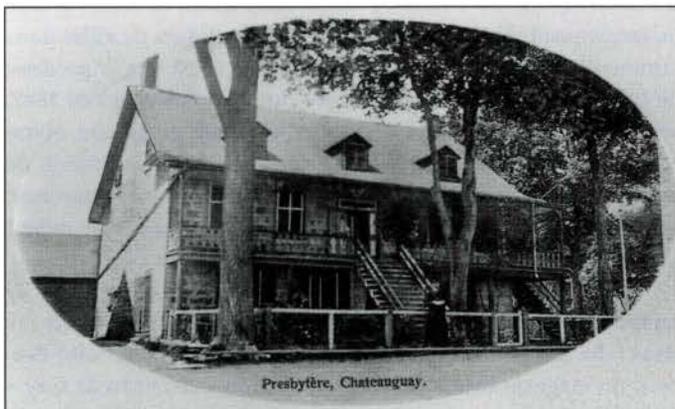
Ce rapport situe d'abord l'histoire de la construction de l'église Saint-Joachim, élargie à celle de « l'enclos paroissial » qu'elle domine, dans le cadre de l'évolution du territoire de la paroisse, qui a déterminé sa présence actuelle dans le paysage châteauguais. L'architecture de l'église est par la suite mise en relation avec les différents contextes formels encadrant les phases de construction de l'édifice, en vue d'évaluer l'importance de Saint-Joachim au sein du panorama de l'architecture ecclésiale canadienne, en tenant notamment compte du rapport visuel entre l'église, son site et le paysage environnant : y sont par conséquent analysés l'édifice de 1774-1797, la façade de 1839 et



Ill. 7. Châteauguay. L'église et ses deux presbytères, en 1925. (Archives nationales du Canada, Ottawa, PA-19976)



Ill. 8. Châteauguay. L'église et le presbytère actuel, dans les années 1920. (Archives nationales du Québec, Québec, P-547.D98.P3)



Ill. 9. Châteauguay. Le presbytère actuel, dans les années 1930. (Coll. Studio Jacques Turcot, Châteauguay)



Ill. 10. Châteauguay. L'église, les deux presbytères et le pont couvert, construit en 1807, à Châteauguay. Aquarelle de James Duncan, peu avant 1850. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art, Album Viger)

qu'elles avoisinent, Sainte-Anne de Bellevue. C'est la figure de cette chapelle qu'évoque la carte des paroisses dressée vers 1750 (ill. 6). C'est sur cette même terre, cédée par Hilaire Girardin de Sanssoucy⁶, qu'on envisage en 1768 de construire une nouvelle église, en pierre cette fois.

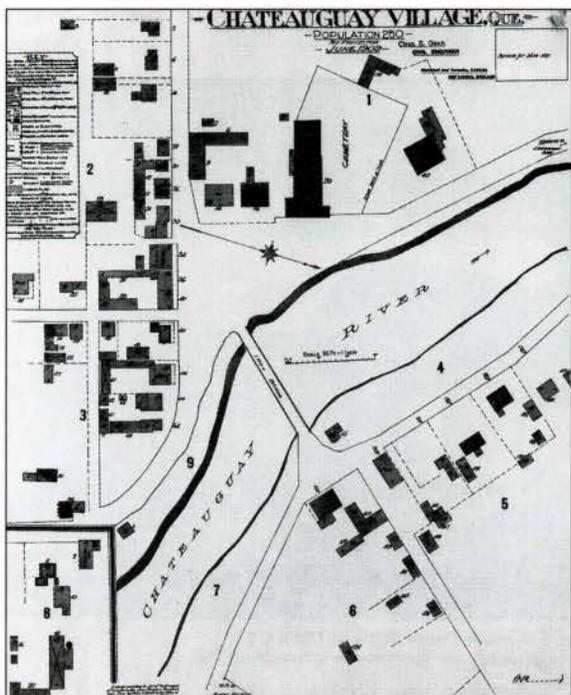
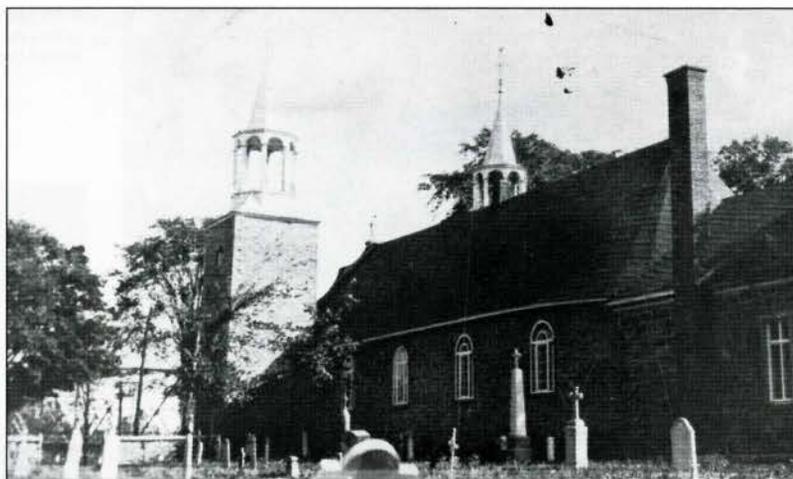
Mais ce site n'est alors plus guère au centre des territoires desservis, dont les secteurs occupés s'étendent de plus en plus vers le sud ; après avoir débattu pendant cinq ans⁷, en 1773, on

acquiert finalement une terre « plus au centre de la seigneurie »⁸. De fait, si le nouvel emplacement n'est pas au centre géographique des terres habitées, il se situe néanmoins à l'extrême limite de la zone navigable de la rivière Châteauguay, pour les embarcations en provenance du Saint-Laurent ; c'est aussi à cette hauteur que, la rivière se faisant plus étroite, il devient possible de construire un pont qui rassemblerait les habitants des deux rives, est et ouest, par une seule église⁹. L'église Saint-Joachim est érigée à cet endroit, de 1774 à 1797.

Toutefois, dès 1800, le débat reprend quant à la situation du lieu de culte : à la requête des habitants du sud de Châteauguay, on autorise, en 1812, la construction de chapelles à Beauharnois (1818), à Saint-Timothée (1819) et à Sainte-Martine (1823)¹⁰ conservant l'église de Saint-Joachim en place. Le lopin sur lequel se dresse l'église, prenant figure de véritable cœur institutionnel, est alors agrandi d'une terre nouvelle sur une portion de laquelle on entreprend, en 1843, la construction d'un couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame¹¹. Entretemps, au fil de nouvelles requêtes visant le déplacement de l'église¹², on a érigé en paroisses distinctes l'arrière pays de la seigneurie : Saint-Rémi-de-Napierville en 1828 et Saint-Isidore en 1836; puis, la mission de Saint-Joachim est aussi élargie de la paroisse de Sainte-Philomène-de-Mercier, en 1840.

Ainsi périodiquement « soulagée » de la pression démographique dans la mission, l'église de 1774-1797 résiste, pendant que se consolide l'enclos paroissial qu'elle domine, au cœur de ce qui deviendra le « Vieux Châteauguay ». Le premier presbytère qu'on y construit en 1776-1777¹³, disparaît en 1938 lors de l'élargissement du chemin public.¹⁴ En 1846, au lendemain de l'érection canonique de la paroisse, on lui substitua un nouveau presbytère, plus grand, à deux étages, construit par l'entrepreneur Vital Laberge¹⁵ (ill. 7, 8 et 9).

III. 12. Châteauguay. Le cimetière sur le flanc nord de l'église Saint-Joachim, vers 1920. (Archives nationales du Canada, Ottawa, PA-51803)



III. 11. Châteauguay. « Châteauguay Village, Que ». Plan des assureurs par Charles E. Goad, en 1909. On y reconnaît les deux presbytères, l'église et son cimetière et le vieux couvent qui sera démolli l'année suivante. (Archives nationales du Canada, Ottawa, NMC 9108)

Aux récriminations des paroissiens, dans le premier quart du XIX^e siècle, on répond aussi en 1812 par la construction d'une nouvelle sacristie, semblablement dédiée à moderniser le lieu de culte¹⁶. Substituée à la petite sacristie originellement érigée du côté sud-est du chœur, entre l'église et le presbytère¹⁷, cette nouvelle et plus grande sacristie s'élève dans l'axe du chœur, comme le prescrit alors l'abbé Pierre Conefroy. Jugée délabrée en 1887, la structure est reconstruite peu après.

Mais encore en 1833, comme l'expose alors Jean-Baptiste Boucher, curé de La Prairie envoyé comme émissaire par l'évêque de Québec, « l'église est trop petite, le clocher menace ruine, les habitants d'en haut sont éloignés »¹⁸. « L'actuelle église », exposent les paroissiens, « a été bâtie petite, d'une manière temporaire et dans le bas de la rivière pour être desservie par le missionnaire de Sault-Saint-Louis. [...] celle-ci se trouve trop petite et ne peut contenir guère que la moitié des paroissiens actuels »¹⁹. Toutefois, si l'évêque appelle alors à la construction d'une « église neuve sur un grand plan »²⁰, ce qui n'est pas pour déplaire aux « gens du bas » (du secteur de Saint-Joachim), les « gens du haut », comme on les appelle, s'opposent à toute construction qui, par son ampleur, prétendrait à la consolidation du territoire desservi par la mission.



III. 13. Châteauguay. Le vieux couvent, construit en 1843, agrandi vers l'arrière en 1871 et démolli en 1910. (Archives de la paroisse)



III. 14. Châteauguay. Le couvent de 1910, reconverti en hôtel de ville en 1972 et restauré après le feu de 1996. (photo Archithème, 1998)



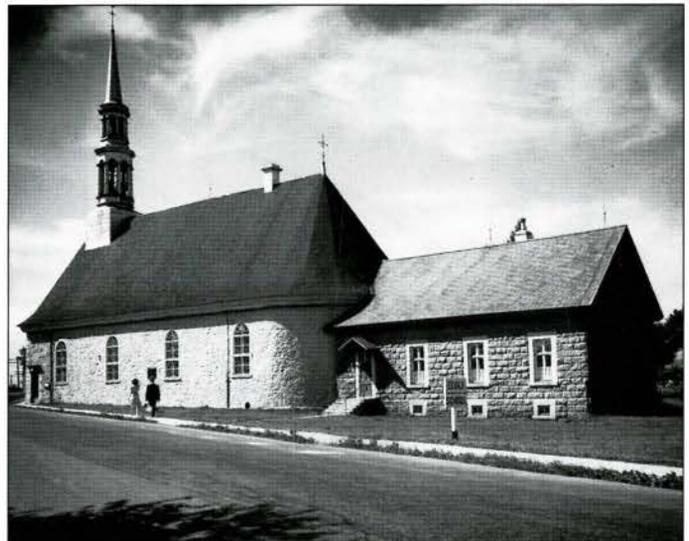
Ill. 16. Châteauguay. L'église Saint-Joachim en 1955.
Le long pan sud avant l'élargissement de la nef.
(Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)

Néanmoins, pendant que ceux-ci continuent de réclamer l'érection de leur propre paroisse, on nomme en 1834 les syndics pour la construction d'une nouvelle église à Saint-Joachim²¹.

Mais alors que la prospérité économique, en 1812, avait sans doute milité en faveur de nouvelles constructions, un vent de crise souffle sur les années 1833-1836, qui culmine dans la rébellion de 1837, puis, en 1838, dans l'insurrection des « Frères Chasseurs » dont Châteauguay devient l'un des principaux points de ralliement²². En 1839, lorsque revient la question de la construction d'une nouvelle église à Saint-Joachim, les marguilliers optent plutôt pour faire « un nouveau portail à l'église avec deux tours et de la couvrir en neuf »²³. C'est donc aux « gens du haut » qu'on réservera une nouvelle église, tandis que l'église de la mission originelle restera en place ; alors qu'on termine « l'amélioration » de Saint-Joachim par la construction de la nouvelle façade, Sainte-Philomène (Mercier) est érigée canoniquement le 20 mars 1840 (ill. 10).

La paroisse de Saint-Joachim que consacre finalement l'érection canonique du 27 mars 1845 vise donc un territoire considérablement réduit par rapport à celui de la vaste mission originelle ; en revanche, au fil des tergiversations qui ont marqué l'évolution de ce territoire, la conservation de l'église de 1774-1797 a déterminé la consolidation de l'établissement. À cet égard, la nouvelle façade a confirmé la pérennité du centre institutionnel, peut-être moins hégémonique, certes, mais ancré plus profondément et plus densément dans le paysage de Châteauguay. Paré d'une place publique en 1840²⁴, l'enclos paroissial

Ill. 15. Châteauguay. L'église Saint-Joachim en 1955.
Le long pan nord avant l'élargissement de la nef.
(Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



Ill. 17. Beaumont. Église Saint-Étienne, érigée de 1726 à 1736.
(Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)

« consolidé » est demeuré depuis le pôle déterminant de la trame et du paysage urbains²⁵ (ill. 11).

L'octroi d'un statut de protection à l'église, en 1957, a eu des effets sur l'aménagement du secteur. Ainsi, en 1967, le boulevard D'Youville a été détourné derrière l'église ; le parvis de l'église et le site de l'ancien cimetière, désaffecté depuis 1918 (ill. 12), ont alors été réaménagés pour semblablement « créer un site agréable qui fasse ressortir la beauté du monument »²⁶. Puis, en 1972, pour loger son hôtel de ville²⁷, la municipalité a acquis et restauré le « nouveau couvent », bâtiment de 1910, plus vaste que le vieux couvent de 1843 et placé en retrait, à l'abri des fréquents débordements de la rivière (ill. 13 et 14).

Au départ du « trait-carré », la paroisse, nommée civilement « Châteauguay-Centre » en 1960, a ainsi vu préservées l'identité et la force centripète de son noyau originel. Plus récemment encore, en face de l'église, la municipalité de Châteauguay a acquis et mis en valeur la maison ancestrale du notaire Le Pailleur (dite aussi maison Le Pailleur-MacFarlane), pour y loger un musée d'histoire. Autour de l'église, tous les efforts ont ainsi convergé vers la constitution d'un centre historique, dont l'image de la fin du XVIII^e siècle, de fait, survit encore.

Analyse architecturale : qualités esthétiques et visuelles

Les traces de l'église construite de 1774 à 1797

L'église Saint-Joachim est érigée péniblement à partir de 1774 par Basile Proulx, charpentier de Pointe-Claire. La construction est interrompue en 1775 par l'invasion des Américains,

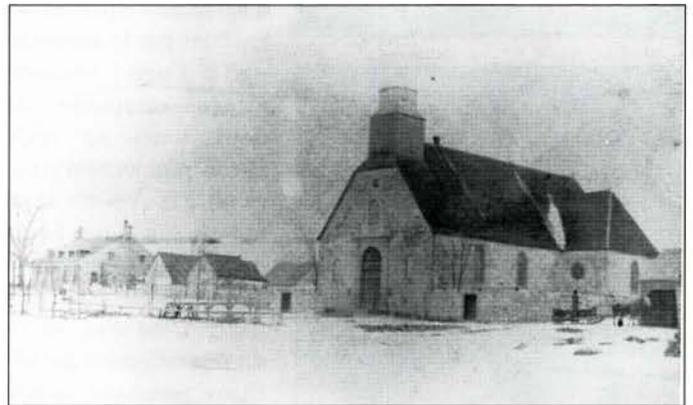
Ill. 18. Châteauguay. Église Saint-Joachim.
Entre la sacristie de 1887 et les bas-côtés de 1961, subsiste le chœur de 1774.
(photo Archithème, 1998)



Ill. 20. Lachine [La Salle]. Première église, vue en 1866.
Érigée à partir de 1701, elle est disparue en 1869.
(Archives de la paroisse de Pointe-Claire)

puis connaît toutes sortes de difficultés : les paroissiens tardent à livrer les matériaux, à fournir les heures de corvée et à payer leur quote-part. Mais surtout, l'entrepreneur est charpentier et a bien du mal à recruter des maçons et à organiser leur travail. Même si le curé Jean-Baptiste Dumouchel écrit à l'évêque en 1779 pour lui dire que les travaux de l'église achèvent²⁸, le chantier n'est toujours pas complété en 1792. Cette année là, des arbitres interviennent et exigent de l'entrepreneur qu'il complète son ouvrage conformément au devis de 1774. Selon leur rapport, il lui reste encore à « faire le clocher conforme à celui de Pointe-Claire [...], faire les ravalements de ladite église en maçonnerie, ferrer les châssis et fournir les ferrures, achever de lambrisser la voûte en planches et fournir les châssis, tous ferrés, de l'œil de bouc »²⁹. De son côté, l'entrepreneur poursuit les syndics pour non paiement. Le chantier se termine, enfin, en 1797.

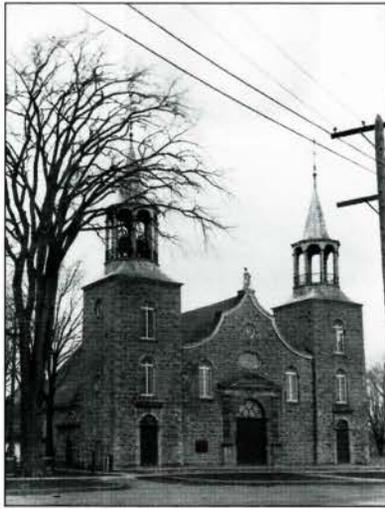
Le marché de construction³⁰ décrit un bâtiment dont les dimensions sont appréciables pour l'époque — 90 pieds sur 40 — mais dont la forme est déjà archaïque lorsque l'édifice est complété, plus de vingt ans après la mise en chantier. En effet, à Saint-Joachim, la nef se ferme sur une abside en hémicycle, sans transept ni chapelles latérales (ill. 15 et 16) et sa façade, érigée en forme de pignon, est coiffée d'un clocher à tambour ajouré de facture artisanale. Très répandu sous le Régime français, ce type architectural que célèbre le « plan Maillou » — le plus ancien exemple subsistant de son usage est l'église Saint-Étienne de Beaumont, en face de Québec³¹ (ill. 17) — disparaît dès le milieu du XVIII^e siècle, dans la plupart des cas sous l'effet d'adjonctions diverses (extension par la façade et ajout de chapelles latérales) ou, plus radicalement, par la construction d'une seconde église en lieu et place d'un édifice jugé trop exigu et désuet sur le plan symbolique³².



Ill. 19. Pointe-Claire. Ancienne église Saint-Joachim, en 1867.
Érigée à partir de 1746 et détruite par le feu en 1881.
(Bibliothèque nationale du Québec)

À partir des années 1780-1790, ce plan simple a de fait été largement supplanté par celui en forme de croix latine — aussi appelé « plan jésuite » — dont M^{sr} Briand s'est fait le promoteur³³. Ainsi, en 1779, pour l'église Saint-Joseph de Soulanges (Les Cèdres), l'évêque a insisté en faveur d'un tel plan, et de murs plus bas qui assureraient la solidité du bâtiment³⁴. C'est dire que, avec son plan sans transept, la première église en pierre de Châteauguay apparaît tardivement ; tout laisse croire que, dès sa mise en chantier, on la destinait au lent processus de transformation par lequel les pratiques traditionnelles s'approprient des bâtiments et en assurent la pérennité à travers le temps³⁵.

Dans cet esprit, on peut affirmer que les murailles du chœur de l'église Saint-Joachim portent le souvenir du « plan Maillou » puisqu'elles appartiennent au chantier initial (ill. 18). Des photographies anciennes permettent aujourd'hui, par-delà le chantier de 1961, d'apprécier ce volume originel de la nef ; une photographie ancienne de l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire (ill. 19), à laquelle devait se référer le charpentier Proulx, permet d'évoquer aussi la figure de la façade du XVIII^e siècle de l'édifice châteauguais qui a d'ailleurs par un processus semblable inspiré l'extension de l'ancienne église de Lachine, agrandie par son chevet en 1784, par le même charpentier Proulx, afin d'être rendue semblable à celle de Châteauguay qui d'ores et déjà servait de modèle (ill. 20).

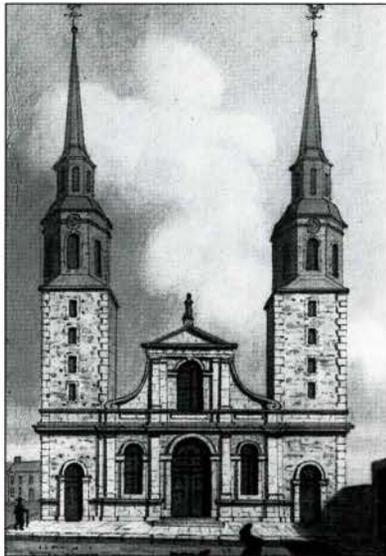


Ill. 21. Châteauguay. L'église Saint-Joachim en 1925. (Archives nationales du Canada, Ottawa, PA-19965)

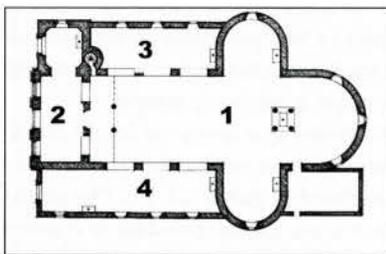
La nouvelle façade de 1839 : monument du « baroque vernaculaire »

La décision prise en 1839 d'agrandir l'église Saint-Joachim par la construction d'une nouvelle façade cantonnée de deux tours ne règle aucun problème d'espace (ill. 21). À peine ajoute-t-on quelques bancs dans la nef et dans la tribune arrière, plus profonde. C'est dire, au vu du morcellement du territoire paroissial, que le projet de construire relève plus d'une intention de faire image ; Châteauguay opte alors en faveur de la pérennité du monument, au fil d'un processus d'agrandissement évolutif que maîtrisent les hommes de métier, demeuré bien vivant depuis le Régime français dans la région montréalaise.

C'est à Notre-Dame de Montréal que l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry (1682-1756) a instauré ce processus, en 1722, en projetant de flanquer de deux tours la façade posée devant la nef, elle-même allongée quelques années plus tôt d'après les plans de



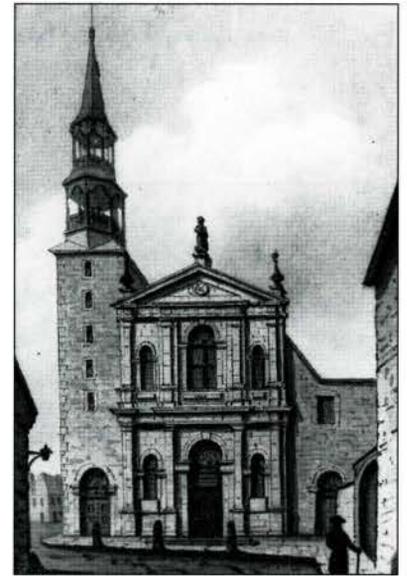
Ill. 22. Montréal. Ancienne église Notre-Dame. Projet de Gaspard Chaussegros de Léry illustré par John Drake en 1828 pour l'album de Jacques Viger. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



Ill. 23. Montréal. Étapes d'agrandissement de l'ancienne église Notre-Dame : 1) église de 1672 ; 2) façade de 1722 ; 3) bas-côté 1734 ; 4) bas-côté de 1739. (dessin d'André Cloutier)

Josué Dubois Boisberthelot de Beaujours (1662-1750) (ill. 22)³⁶. Même si le projet ne fut que partiellement réalisé — l'on n'a construit qu'une des deux tours et seulement la base de la seconde — les marguilliers de « La Paroisse » ont tiré profit de cette

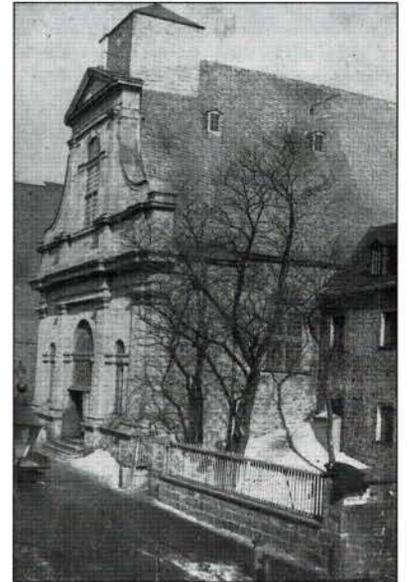
Ill. 24. Montréal. Façade de l'ancienne église Notre-Dame, telle qu'elle a existé de 1811 à 1830. Dessin de John Drake pour l'album de Jacques Viger. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



disposition pour établir des bas-côtés entre ces massifs et les chapelles latérales, en 1734 et 1739 (ill. 23).

À Châteauguay on peut penser que c'est Jean-Baptiste Labelle, curé de 1833 à 1840, qui a le premier songé à une telle solution : il avait auparavant été vicaire à Sainte-Anne de Varennes, où s'élevait depuis 1779 une église dont la façade était flanquée de deux hauts clochers. Cependant, la démolition de la première église Notre-Dame de Montréal, prévue dès 1824³⁷, a en quelque sorte établi « La Paroisse » comme référence montréalaise incontournable, à Châteauguay comme ailleurs.

À cette occasion, on a de fait découvert l'histoire du vénérable monument de la place d'Armes, puis mis à jour, en 1830, la façade du Régime français, oblitérée depuis 1811 par des travaux qui l'avaient « palladianisée »³⁸ (ill. 24). D'après des indications fournies par Jacques Viger (1787-1853)³⁹ la façade de Notre-Dame fut démontée et remplacée, avec quelques efforts de complètement en style, devant l'ancienne église des récollets, elle aussi du Régime français, qu'on venait d'agrandir par la façade (ill. 25). L'épisode, un précédent dans l'histoire de la conservation architecturale au Canada, a ravivé le souvenir de « La Paroisse » et créé un véritable engouement pour cette façade, perçue à la fois comme « française » et d'essence « catholique romaine » au Bas-Canada. En effet, si elle évoquait d'emblée l'Église gallicane, l'image convenait aussi aux ultramontains, inspirée qu'elle était de cette Italie baroque qui avait bien marqué l'architecture religieuse en France dans la première moitié du XVII^e



Ill. 25. Montréal. Ancienne église des récollets. Érigée en 1703 et démolie en 1867, elle avait reçu en 1830, devant une allonge de quelque 20 pieds, l'ancienne façade de l'église Notre-Dame. (Archives nationales du Canada, Ottawa, PA-51793)



Ill. 26. Nicolet. Église Saint-Jean-Baptiste, érigée en 1781, agrandie par la façade en 1820 ; la façade est reconstruite de 1822 à 1825. (Archives nationales du Canada. Ottawa, C-33016)



Ill. 27. Mascouche. Église érigée en 1777 et agrandie entre 1840 et 1847. (collection particulière)



Ill. 28. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Tour sud. (photo Archithème, 1998)

quelques années plus tard à Mascouche (ill. 27). Cependant Saint-Joachim-de-Châteauguay, parmi ces exercices d'un courant architectural que l'on peut qualifier de « baroque vernaculaire »⁴², demeure exemplaire. D'abord, certes, parce qu'il s'agit du seul exemplaire survivant, mais aussi parce que l'œuvre est d'une rare cohérence plastique.

L'homme de métier qui a érigé cette façade l'a en effet bien identifiée comme émanant de la pratique traditionnelle⁴³. Le fruit des murs des tours est bien appuyé (ill. 28) et l'appareil de moellons de grès est rustique à souhait. La façade forme un écran large et bas avec une distribution imaginative des ouvertures qui

siècle⁴⁰. Si quelques versions académiques de « façades jésuites » renvoient alors aux aspirations « romaines » du diocèse naissant⁴¹, dans les paroisses autour de Montréal on a plutôt imaginé, comme l'avaient souhaité les sulpiciens, un frontispice encadré par deux tours qui a donné lieu à des compositions vernaculaires riches.

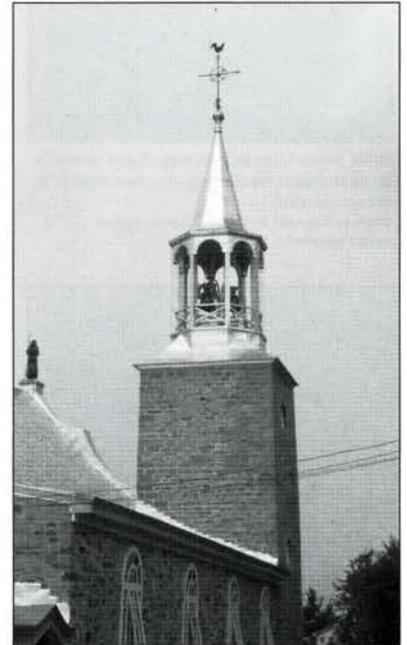
Nombreux sont les exemples d'une telle prise en charge du modèle sulpicien par l'imaginaire bas-canadien : dès 1824, ainsi, l'église Saint-Jean-Baptiste de Nicolet est dotée d'une façade inspirée de celle de « La Paroisse » par des hommes de métier locaux (ill. 26). À Terrebonne, l'église Saint-Louis est agrandie en 1829 : une façade à ailerons masque alors la tour et les bas-côtés qui viennent flanquer la nef originelle. Le même procédé est utilisé

Ill. 29. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Corps central de la façade. (photo Archithème, 1998)



procède d'un rationnel constructif plus qu'elle n'obéit à une esthétique de table à dessin (ill. 29) : le portail occupe à lui seul la demi-hauteur de la façade et les fenêtres sont reportées plus haut et regroupées là où elles sont effectives. Les clochers sont à l'avenant : charpentés solides et bien assis sur le sommet des tours (ill. 30). Puis, comme amortissement du pignon galbé, une statue de saint Joachim est tôt venue remplacer l'urne, jugée par trop classique⁴⁴.

En région, en effet, ce « baroque vernaculaire » qu'on trouve à Saint-Joachim réagit contre l'esthétique sévère et linéaire du palladianisme et du néoclassicisme, se démarquant ainsi du propos formel des églises de Longueuil (1810) (ill. 31), de Beauharnois (1843) et de Saint-Timothée (1844) (ill. 32), par exemple, où domine l'esthétique palladienne. Semblablement, ce courant propose une figure plus « française » que celle des premières façades ponctuées de quelques ornements gothiques inspirés de la nouvelle église Notre-Dame. C'est dans cette veine, à la même époque, que l'architecte Thomas Baillairgé (1791-1859) opte dans la région de Québec pour une esthétique



Ill. 30. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Le clocher sud. (photo Archithème, 1998)



Ill. 31. Longueuil. La deuxième église, érigée en 1810 et détruite en 1884. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



Ill. 32. Saint-Timothée. Église érigée en 1844, incendiée en 1908. Aquarelle de James Duncan. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



Ill. 33. Sainte-Croix de Lotbinière. Église construite en 1836 d'après les plans de Thomas Baillairgé et démolie en 1910. (Archives nationales du Québec, Québec, fonds Inventaire des œuvres d'art)



Ill. 34. Baie-du-Febvre. Érigée en 1803, l'église a été agrandie en 1838 d'après les plans de Thomas Baillairgé. (Archives de la paroisse de Baie-du-Febvre)

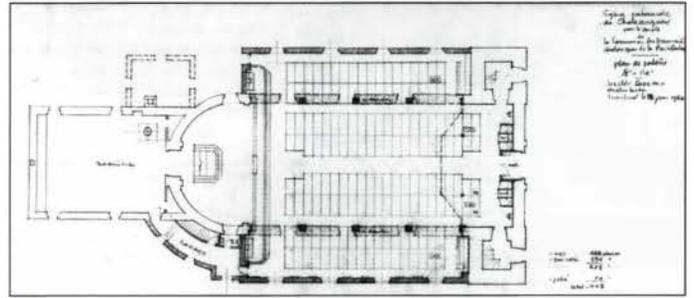
néoclassique, certes mâtinée par la tradition, mais néanmoins plus rigoureuse (ill. 33) que celle mise en œuvre à Châteauguay. Surtout, contrairement au constructeur de Saint-Joachim, l'architecte préfère au « vrai » le « vraisemblable », qui lui permet de composer sa façade avec de fausses tours⁴⁵ et des couronnements en bois revêtus de tôle (ill. 34). Aux substitutions de matériaux et aux mises en scène constructives requises par une telle quête de la forme, la façade de l'église Saint-Joachim s'oppose comme un exercice pur de construction, inspiré par l'imaginaire collectif⁴⁶.

Les travaux d'agrandissement de 1961 : la préservation de la tradition

Dès la fin du XIX^e siècle, la question de la survie de l'église Saint-Joachim fut à nouveau posée⁴⁷. Le bâtiment subit des travaux à quelques reprises⁴⁸, mais, à partir des années 1950,

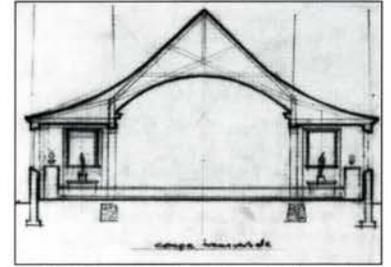
l'hypothèse d'une nouvelle construction rallia dorénavant la majorité. Les modifications majeures qui s'ensuivirent (l'élargissement par adjonction de deux bas-côtés), si elles ont modifié l'aspect du bâtiment, ont cependant consolidé son intérêt historique et architectural.

Devant les velléités de modernisation des Châteauguois, craignant la répétition du précédent établi par l'église Saint-Pierre de l'île d'Orléans, que le gouvernement avait dû acquérir en 1954 pour la sauver de la démolition, Gérard Morisset, depuis peu secrétaire de la Commission des monuments historiques du Québec, intervient ; il convainc la fabrique de revenir sur sa décision,

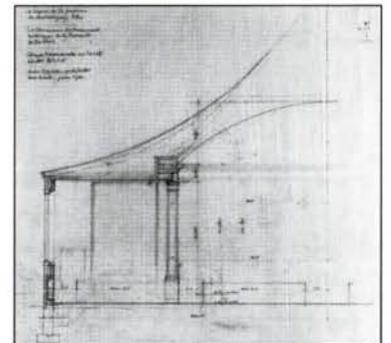


Ill. 35. Châteauguay. Plan de parterre avec le projet d'agrandissement de l'église Saint-Joachim. Victor Depocas, architecte, 19 juin 1960. (Fonds Victor Depocas, Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal)

en contrepartie d'une aide gouvernementale pour la restauration de l'église ancienne⁴⁹, et amorce une procédure de classement⁵⁰. La Commission dépêche sur les lieux son architecte pour la région montréalaise, Victor Depocas⁵¹. Puis l'église est classée monument historique en 1957 ; comme la paroisse est divisée l'année suivante⁵², la Commission pense que le cas est réglé. Or il n'en est rien. Les paroissiens, anxieux de procéder à des travaux, reviennent à la charge en 1958⁵³, puis en 1959⁵⁴, pour enfin obtenir une rencontre en 1960 avec Paul Gouin, président, qui les informe alors des exigences de la Commission⁵⁵ : l'intervention devra se limiter à enlever les galeries et



Ill. 36. Châteauguay. Coupe du projet d'agrandissement de l'église Saint-Joachim. Victor Depocas, architecte, 19 juin 1960. (Fonds Victor Depocas, Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal)



Ill. 37. Châteauguay. Coupe transversale sur la nef. Victor Depocas, architecte, juin 1961. (Fonds Victor Depocas, Centre Canadien d'Architecture / Canadian Centre for Architecture, Montréal)

agrandir l'église par l'ajout de bas-côtés, ce qui, aux yeux des paroissiens ébahis, n'ajoute aucun banc dans l'église. Il faut dire que sous l'impulsion de son impétueux secrétaire, disciple de l'architecte français Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879), la Commission avait adopté comme *modus operandi* la restauration dite « stylistique » qui, en préconisant le retour à un hypothétique état originel, supposait des libérations importantes et des travaux de complètement dans le style d'origine et ce sans égard à quelque considération fonctionnelle.

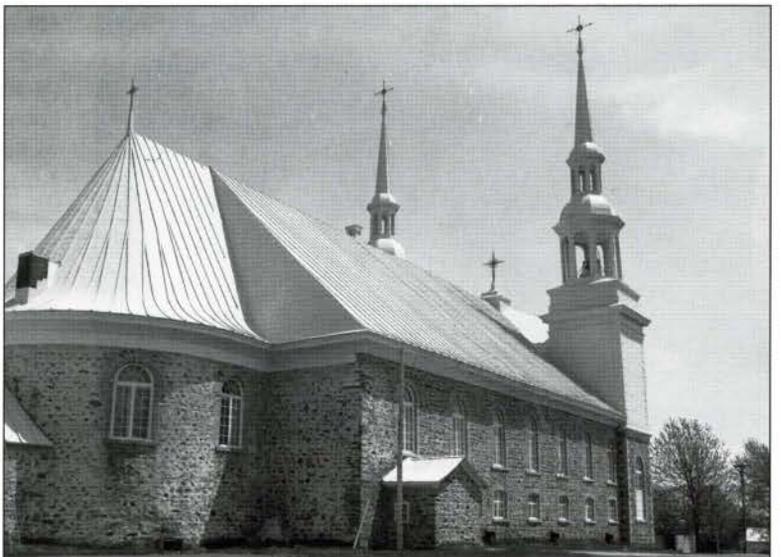
Mais voilà qu'en novembre 1960, la Commission n'endosse plus le projet mis de l'avant par son président et l'architecte Depocas⁵⁶. La paroisse opte alors pour une nouvelle construction, implantée tête-bêche à côté du monument ancien ; elle acquitte le compte de l'architecte Depocas et retient les services de l'architecte Blaise Marchand, natif de Châteauguay, pour établir plans et devis⁵⁷. Le coup de force porte fruit car quelques jours plus

Ill. 38. Berthierville. Église Sainte-Geneviève. Derrière une nouvelle façade, cantonnée de deux tours en 1810, la nef a été élargie par l'ajout de bas-côtés en 1843-1844. À cette occasion la toiture a été reconstruite, ce qui a permis d'installer des galeries latérales.
(Archives nationales du Québec, Québec, fonds de l'Éditeur officiel, 77-8-1111)

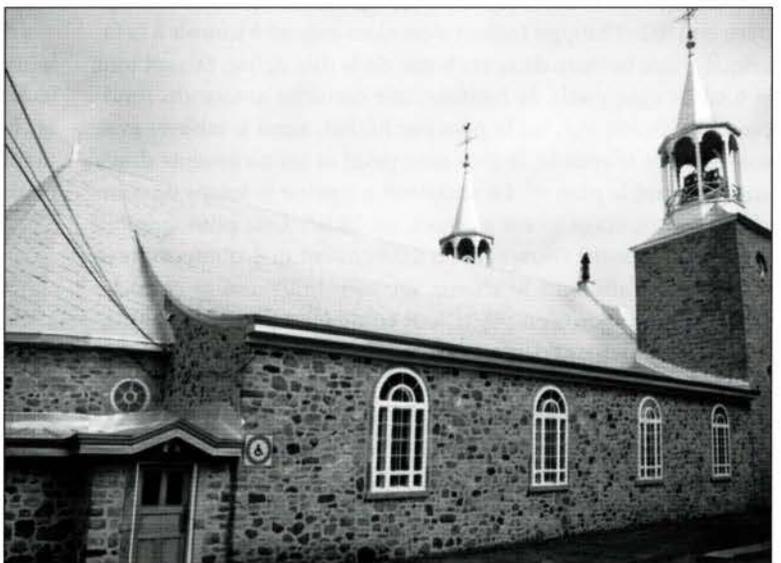
tard des discussions s'amorcent ; en mai 1961, le curé informe l'assemblée « réunie pour apprendre l'heureuse nouvelle que la Commission des monuments historiques accédait enfin à nos demandes et permettait l'agrandissement de l'église selon le plan de monsieur Depocas »⁵⁸ (ill. 35, 36 et 37). Les travaux débutent en juin 1961 et sont complétés pour les célébrations de Noël de la même année. Cette campagne de travaux coûta quelque 183 709 \$ et la Commission, qui les avait requis, apporta une contribution de 50 000 \$.

Pénétré « du style propre au monument dont la restauration lui (était) confiée »⁵⁹, comme le prescrivait Viollet-le-Duc, l'architecte Depocas s'est référé aux procédés traditionnels d'agrandissement qui avaient eu cours sur des églises dans la région de Montréal, après d'ailleurs que celles-ci eurent été allongées d'une façade flanquée de deux tours ; l'élargissement de la nef par deux bas-côtés. Viollet-le-Duc l'avait lui-même affirmé : « le mieux est de se mettre à la place de l'architecte primitif, et de supposer ce qu'il ferait, si, revenant au monde, on lui posait les programmes qui nous sont posés à nous-mêmes »⁶⁰.

Dans la région de Montréal, Victor Depocas a pu observer la fréquence du procédé qu'il propose à Saint-Joachim de Châteauguay, par exemple à Sainte-Geneviève de Berthierville, ainsi élargie en 1843 (ill. 38) à Saint-Grégoire de Nicolet, en 1850 (ill. 39) et même à Saint-Eustache, dont l'église fut ainsi élargie en 1905, d'après les plans de l'architecte Joseph Sawyer (1874-1965) de Montréal⁶¹ ; à Sainte-Anne de Varennes, l'architecte Victor Bourgeau en avait fait de même, mais sur un bâtiment depuis disparu. Depocas, toutefois, tente de limiter l'impact de son chantier⁶² : il abat les longs pans pour en établir de nouveaux, dans l'alignement des tours, et conserve intacte la charpente ancienne⁶³ ; puis, comme c'est le cas des galeries ajoutées à une maison ancestrale, c'est un large coyau qui projette les larmiers de la nouvelle toiture vers les murs éloignés (ill. 40). Tout se passe comme si, devant l'importance du geste posé, l'architecte avait voulu que son intervention demeure réversible ; de fait, si besoin était – par exemple, si l'intervention de 1961 était jugée non pertinente – l'église Saint-Joachim pourrait retrouver son « plan Maillou ».



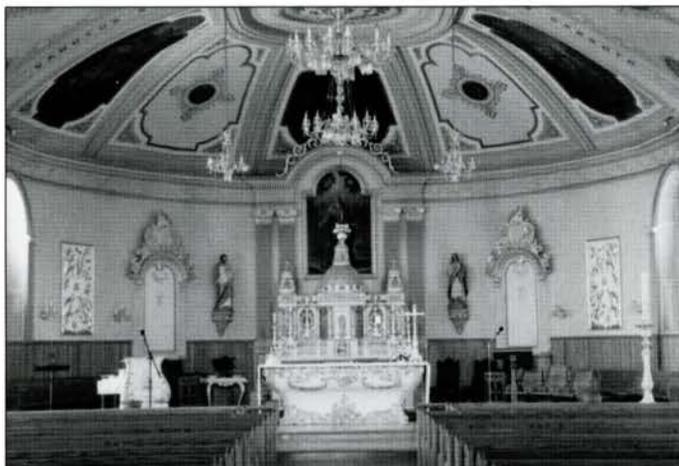
Ill. 39. Saint-Grégoire (Nicolet).
(Archives nationales du Québec, Québec, fonds Éditeur officiel du Québec, 77-8-1499)



Ill. 40. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Coyau rapporté sur la charpente ancienne qui repousse le toit vers les longs pans déplacés vers l'extérieur.
(photo Archithème, 1998)



Ill. 41. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Vue d'ensemble de l'intérieur restauré de l'église. (photo Archithème, 1998)



Ill. 42. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Vue du chœur. (photo Archithème, 1998)

Le décor intérieur ; une œuvre de Philippe Liébert

Le premier décor intérieur de l'église Saint-Joachim est apparu en 1802 ; Philippe Liébert s'est alors engagé à fournir à la fabrique « une boisure dans le chœur de la dite église, faisant tout le tour de cinq pieds de hauteur, une corniche autour du rond-point du chœur, suivant le plan par lui fait, aussi le tableau avec son cadre et le retable, le dit cadre peint et les ornements dorés aussi suivant le plan »⁶⁴. Le sculpteur a à peine le temps de compléter son ouvrage avant sa mort, en 1804⁶⁵. Une photographie ancienne⁶⁶ montre l'ouvrage, en 1869, avant que d'importantes altérations n'affectent le chœur, en 1876-1877⁶⁷ : si la corniche sculptée est toujours en place, tout comme les deux pilastres ioniques qui flanquent de part et d'autre l'arcade centrale (ill. 41 et 42), les deux consoles à volutes qui les appuyaient vers le bas sont disparues ; pour bien saisir cette disposition, il faut l'observer dans l'église de Saint-Marc de Verchères⁶⁸ (ill. 43). Puis les lambris d'appui de demi-hauteur finement ciselés et les stalles ont été remplacés, en même temps que les bancs ; dans ce cas, c'est dans l'église Saint-Michel de Vaudreuil qu'on en retrouve de semblables⁶⁹ (ill. 44).

Cet intérieur remodelé est vu sur deux photographies anciennes, vers 1920 et en 1939 (ill. 45 et 46). Puis, lors de l'apparition des bas-côtés, en 1961 (ill. 47 et 48), le déplacement de deux grands tableaux permettant d'espacer l'ornementation, on déménage les autels ; les panneaux sculptés en bas-relief et les dorsaux des sièges d'apparat, des œuvres de Liébert, sont intervertis. La transformation la plus importante est cependant la disparition des galeries (ill. 49) : véritables pièces de mobilier, posées sur pattes, elles encombraient sérieusement l'espace de la nef⁷⁰, un peu comme c'est encore le cas aujourd'hui dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli (ill. 50).

De Liébert subsistent donc des fragments importants de sculpture que la restauration de 1961 a conservés et mis en valeur. Le tombeau d'autel, bien typique de la manière de cet artiste, lui est aussi attribué, tout comme le cadre du tableau du maître-autel, ouvrage unique au Québec. Le tabernacle du maître-autel est attribué à Amable Gauthier.

Une collection de tableaux

La restauration de l'intérieur de l'église Saint-Joachim, en 1961, n'avait pas retenu comme significatif le décor peint, constitué d'une série de grands tableaux et d'un décor peint dans la voûte du chœur et de la nef : l'époque ne valorisait guère les copies de tableaux et les fresques en trompe-l'œil.

Cependant, dès 1935, Gérard Morisset avait inventorié cinq grands tableaux à Châteauguay et en avait fait l'objet d'une publication en 1947, convaincu qu'il était de l'intérêt de ces toiles⁷¹. Morisset a d'abord identifié comme ayant été peints par Joseph Légaré, accrochés dans le chœur de l'église, *La grande sainte*



Ill. 43. Saint-Marc. (Verchères). Le retable de l'église, avec ses deux volutes. Louis-Amable Quévillon, 1804.

(Inventaire des biens culturels, 74-323-10)



Ill. 44. Vaudreuil. Église Saint-Michel. Lambris d'appui des stalles du chœur.

Louis-Amable Quévillon, 1803-1804. (photo Archithème, 1998)



Ill. 45. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Le sanctuaire, dans les années 1920. (Archives de la paroisse)



Ill. 46. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Le sanctuaire, en 1939. (Archives de la paroisse)

Famille de François 1^{er} et *La fontaine probatique*. Puis il a attribué à Légaré deux autres tableaux, marouflés dans le cul-de-four de la voûte du chœur : *Le Baptême de l'eunuque de la reine Candace* et *La vision de saint Jérôme*, placés autour d'une toile

qu'il identifie comme étant de Joseph Dynes (1825-1897) : *Le Christ recevant une âme pénitente*. Ces trois tableaux, déplacés hors de l'église en 1961⁷², y ont retrouvé leur place en 1984, à l'occasion des célébrations entourant le 250^e anniversaire de la paroisse⁷³ ; les deux grandes toiles du chœur, dès les travaux de 1961, ont été placés au-dessus des autels latéraux.

L'attribution faite à Joseph Dynes paraît aujourd'hui réaliste, quoique le tableau en question soit en fait un *Sacré-Cœur* et non *Le Christ recevant une âme pénitente*⁷⁴. Semblablement, l'attribution à Joseph Légaré de quatre des six tableaux de l'église est plausible : malgré les nombreux repeints, sa manière y est reconnaissable et des recherches plus précises tendraient d'ailleurs à confirmer l'hypothèse de Gérard Morisset⁷⁵. Or, il faut constater que, au Québec, il n'y a guère que l'église de Bécancour qui conserve une collection plus importante d'œuvres de Légaré, les autres paroisses ayant confié leurs tableaux aux musées⁷⁶. Enfin, le dernier tableau, le saint Joachim du maître-autel, apparaît de plus en plus comme une œuvre unique et exceptionnelle. Sous les repeints on devrait en effet retrouver le seul tableau connu de Philippe Liébert⁷⁷, ce qui, après restauration, consacrerait l'œuvre comme une pièce majeure de la peinture religieuse au Québec.

La renaissance d'un décor peint

Quant au décor peint, la restauration récente de la voûte de la nef, requise par des fissures observées dans le revêtement installé en 1961, en a permis la mise à jour : il a été réalisé en 1913-1914⁷⁸ par Toussaint-Xénophon Renaud, artiste montréalais⁷⁹. Cette restauration, réalisée de concert avec le Ministère de la Culture et des Communications et la table de concertation pour la Montérégie de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, a conduit à la restitution du décor qu'on a cependant choisi



Ill. 47. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Vue d'ensemble de l'intérieur en 1962. (Archives de la paroisse)

d'adapter au « contexte actuel » – c'est-à-dire à l'espace intérieur modifié depuis 1961⁸⁰ : l'ouvrage découvert sous le contreplaqué posé en 1961 était en effet très lacunaire et le rythme des travées avait perdu son sens après l'élargissement de l'église. Réalisé au coût de 120 000 \$, avec une contribution ministérielle de 70 000 \$, le chantier a néanmoins préservé le décor retrouvé, une fois celui-ci stabilisé, en apposant le décor restitué sur un nouveau revêtement. Encore ici, le geste du restaurateur André Domon s'est voulu réversible (ill. 51 et 52).

Ne restent donc à être restaurés dans l'église que les trois tableaux du chœur ainsi que les deux grandes toiles qui ornent les chapelles latérales ; ce sont ces travaux qui pourraient faire l'objet d'une demande d'aide de la paroisse au Ministère du Patrimoine canadien. L'intérieur de l'église Saint-Joachim a en effet déjà retrouvé une ambiance plus chaleureuse que celle que l'esthétique des restaurateurs des années 1960 y avait imposée ; surtout, l'église a désormais une apparence d'âge plus conforme à la qualité de son enveloppe et plus crédible au regard de l'interprétation du décor sculpté de Philippe Liébert et des tableaux religieux de Joseph Légaré.



Ill. 48. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Le bas côté nord. (photo Archithème, 1998)



Ill. 49. Châteauguay. Église Saint-Joachim. Vue actuelle de l'intérieur dégagé des galeries latérales et augmenté de deux bas-côtés. (photo Archithème, 1998)



Ill. 50. Saint-Jean-Port-Joli. La nef avec les galeries de 1845-1846. (photo de Paul Laliberté)

Le presbytère : un édifice à redécouvrir

Au sein de cet « enclos paroissial » que le promeneur découvrirait ainsi revalorisé, au vu de l'intégrité et de l'intérêt excep-

tionnels de l'église, le majestueux presbytère de 1846 impressionne peu aujourd'hui : il a en effet, il y a quelques années, subi quelques outrages, après que la paroisse eût envisagé de le démolir en 1938⁸¹, en même temps que la première maison curiale voisine. « Modernisée », la grande maison, élevée sur un haut soubassement et cerclée d'une ample galerie, a été adjointe à l'arrière d'un garage surmonté d'un solarium, en 1941⁸² ; en 1950, un portique érigé en façade devait « permettre d'enlever les galeries et mettre à l'intérieur l'escalier qui va à la porte principale [à l'étage] du presbytère »⁸³ (ill. 53). Le même chantier a aussi modifié le toit et les lucarnes ; puis, en 1960, est apparue sur le côté nord une annexe surmontée d'une salle d'attente⁸⁴.

C'est dire que, intègre jusque dans les années 1950, le presbytère de Saint-Joachim n'a été modifié depuis que par des adjonctions de peu d'intérêt, au-delà desquelles l'on reconnaît d'ailleurs encore son volume essentiel. Érigé d'après un plan type promu par les autorités diocésaines, dont il est l'une des rares illustrations qui survive, il est aussi très représentatif de l'architecture domestique traditionnelle des années 1840-1850⁸⁵ ; plusieurs maisons du village avaient adopté à sa suite cette forme devenue typique, qu'elles ont quant à elles perdu depuis. En cette voie, à côté de l'église plus que bicentenaire, la figure restaurée du presbytère consoliderait indéniablement le Vieux-Châteauguay, en s'y restituant, certes, mais aussi, dans ce secteur qui renaît aujourd'hui comme un haut lieu du paysage patrimonial châteauguais, en donnant à la restauration des habitations voisines l'impulsion d'un modèle.

Ill. 51. Châteauguay. Église Saint-Joachim. La voûte de la nef, repeinte en 1998. (photo Archithème, 1998)



Ill. 52. Châteauguay. Église Saint-Joachim. La voûte du cul-de-four du sanctuaire avec les trois tableaux qui sont à restaurer. (photo Archithème, 1998)

Conclusion

Déjà doté d'une certaine notoriété, ce centre historique, conservé presque miraculeusement jusque dans les années 1950, révèle un intérêt qui a depuis suscité sa préservation et une mise en valeur déjà bien entreprise. En son sein, l'église se présente de surcroît comme une œuvre complète, en ce que la qualité de son intérieur et des tableaux qu'elle recèle toujours s'appareille à l'image ancienne et intègre de son extérieur.

Si, dans le Vieux-Châteauguay, la valeur centrifuge de l'église saute aux yeux — la municipalité et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec ont des projets pour réhabiliter le presbytère et les berges de la rivière — le bâtiment se dévoile déjà comme un monument important de l'histoire architecturale au Canada. Fort ancienne et arborant une apparence d'âge exceptionnelle, l'église Saint-Joachim de Châteauguay se qualifie à une notoriété canadienne, surtout parce qu'elle est le seul témoin survivant de ce « baroque vernaculaire » qui la distingue, s'imposant comme le monument religieux des pratiques traditionnelles et du savoir-faire artisanal qui ont forgé le paysage canadien. De ceci, l'édifice tout entier, depuis sa construction jusqu'à sa restauration, fait une éloquente démonstration.



Ill. 53. Châteauguay. Presbytère Saint-Joachim. Le portique, ajouté au bâtiment en 1950. (photo Archithème, 1998)

Notes

- 1 Pendant l'insurrection de 1838, les patriotes de Châteauguay s'emparèrent d'un bateau reliant Châteauguay à Lachine. Le notaire Cardinal a aussi été très actif dans la paroisse et engagé dans les débats qui aboutirent à l'agrandissement de 1839. Lire à ce sujet : Michel de Lorimier. « Cardinal, Joseph-Narcisse ». *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VII (1836-1850), 1988, p. 160-164.
- 2 Elle occupe notamment l'ancien domaine seigneurial, sur l'île Saint-Bernard et le marais de la Commune sur la rive du lac Saint-Louis. Son accès n'est pas encore ouvert au public.
- 3 Dès la fin du XIX^e siècle, la voie du chemin de fer New York Central (1891) a plutôt consacré comme tremplin de la modernisation le nord du territoire, près du pont des Adirondacks (1897) qui y franchit la rivière Châteauguay ; le secteur « Châteauguay-Bassin », est devenu Ville de Châteauguay en 1912 pendant que le village autour de l'église, établi en 1855 en tant que municipalité de paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay n'a reçu le statut de ville qu'en 1960 sous l'appellation « Châteauguay-Centre ». La fusion de Ville de Châteauguay et de Châteauguay Heights (incorporation de 1948) s'est opérée en 1968. Puis Châteauguay (1968) et Châteauguay-Centre (1960) ont été regroupées en 1975 sous la pression cette fois d'un étalement urbain au sud-est, autour du boulevard Saint-Jean-Baptiste (routes 132 et 138). Plus récemment le tracé de l'auto-route 30 a accéléré le développement périurbain en l'orientant plus au nord. L'actuelle ville de Châteauguay compte quelque 40 000 habitants.
- 4 L'arrêt du Conseil d'État du roi du 3 mars 1722, qui érige la mission de Saint-Joachim en consacrant la division du diocèse de Québec en 82 paroisses, stipule que « ce fief [Châteauguay] qui contient trois lieues de front le long du fleuve, sur deux de profondeur à prendre du côté d'en bas, depuis le Fief du Sault Saint-Louis en remontant, jusqu'aux terres non concédées, n'ayant aucune paroisse voisine, et n'étant pas assez établi pour y en ériger une, continuera à être desservi par voie de Mission, par le missionnaire des sauvages Iroquois du Sault Saint-Louis » (*Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1921-1922, p. 305).
- 5 Puisque la concession vise un territoire dit « fief vulgairement nommé Châteauguay », il apparaît de fait que le toponyme serait antérieur à la désignation de cette construction, « Chasteau de Gay » en constituant la dérivation, et non l'origine ; contemporain de Charles LeMoyné, le père Le Jeune a suggéré que le toponyme proviendrait d'une terre noble que les Le Moyné auraient possédé en Normandie.
- 6 Jacques Mathieu et Alain Laberge. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements, 1723-1745*. Sillery, Septentrion, 1991, p. 247. Le lieu est aujourd'hui marqué d'une croix, sur le boulevard D'Youville.
- 7 En 1768, lors d'une visite à Châteauguay, M^{re} Briand reçoit une requête de plusieurs habitants demandant qu'une nouvelle église soit érigée au bassin (André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 8-9). Puis, en 1770, le père Huguet, missionnaire jésuite du Sault et desservant à Châteauguay, demande lui-même à l'évêque d'accorder la permission aux habitants de construire une église « plus au centre de la seigneurie » ; M^{re} Briand, hésitant, répond que rien ne presse, d'autant plus qu'aucun prêtre n'est disponible qui desservirait l'église en question (Élie-J. Auclair, *Histoire de Châteauguay*, p. 31).
- 8 La terre, acquise de François Lefebvre dit Descôtes le 22 novembre 1773, est désignée ainsi : « deux arpents de terre de front sur la même profondeur tenant par devant à la Rivière du Loup ou Chemin du Roi, du côté du Nord, joignant de l'autre côté à Jean-Louis Primot et d'autre côté à la terre d'Antoine Couillard et par derrière joignant au dit cédant, le tout contenant trois arpents plus ou moins en superficie attendu que le dit terrain va en rétrécissant en sa profondeur » (André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 12).
- 9 Le premier pont sera effectivement construit en 1807 et est visible sur une aquarelle de James Duncan (voir ill. 10). Le pont couvert est reconstruit en 1868. Emporté par les glaces, il est reconstruit en 1887-1888, en acier, cette fois. Le quatrième pont, bien connu par des photographies anciennes est érigé en 1923-1924 par l'ingénieur Paul Mercier ; son tablier en béton est porté par une superstructure en acier. Le pont actuel date de 1956 et a été construit à côté de l'ancien ; il a été nommé en l'honneur d'Arthur Laberge (1888-1957), marchand général de Châteauguay, maire et député provincial de 1948 à 1957.
- 10 Ces missions, détachées de Saint-Joachim, sont toutes trois canoniquement érigées en paroisse, en 1829.
- 11 En fait, la fabrique acquiert une terre de 40 arpents sur 40 arpents en 1840 pour agrandir son domaine (Auclair, *Histoire...*, p. 100). On émerge ensuite cette terre de six arpents, afin de l'adjoindre à un lopin donné par un particulier : le premier couvent y est inauguré en 1844 par M^{re} Ignace Bourget (Auclair, *Histoire...*, p. 101). Le résidu de la terre de la fabrique est vendu en avril 1879 (Auclair, *Histoire...*, p. 140).
- 12 Ces interminables débats sont longuement décrits par Marc Lefebvre dans l'album [En coll.]. *Paroisse Saint-Joachim de Châteauguay, 1735-1985*, p. 18-29.
- 13 André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 16 et 27.
- 14 Il avait été doublé en 1812, pour loger, dans sa portion sud, une salle des habitants ; il abrita ensuite successivement la classe et la salle paroissiale, puis l'école des garçons et le « couvent des petites filles ». Remis à la municipalité en 1862, il revient à la fabrique, pour l'école des garçons, en 1872. En 1914, le presbytère est cédé à nouveau à la municipalité.
- 15 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1833-1874). Délibération du 25 mai 1845. Ordonnance de l'évêque « de bâtir un presbytère de 45 pieds de front sur 36 de profondeur et de 21 à 22 pieds de hauteur, à deux étages ». Délibération du 11 janvier 1846 : « résolu de permettre que l'on prenne sur les deniers de la fabrique la somme de trois mille livres anciens comme aide à la paroisse dans la construction d'un nouveau presbytère, résolu que l'on donnerait le dit presbytère à construire à celui des entrepreneurs auxquels le devis des ouvrages à faire aura été soumis qui offrira sous cachet privé le prix le plus bas ». En date de 1846, le Livre de comptes porte la mention de paiements à Vital Laberge, « pour le presbytère ».
- 16 ANQM. Greffe du notaire Louis Demers, 14 octobre 1812, n^o 1477. Le charpentier Pierre Laberge s'engage à ériger une nouvelle « sacristie en pierre de trente pieds de long sur vingt huit pieds de large de dehors en dehors [...] faire trois fenêtres et deux portes en pierre de taille, desquelles portes une pour aller dehors et l'autre pour communiquer dans l'église ».

17 Cette disposition initiale, tout en inscrivant la sacristie sur « l'itinéraire du curé » entre l'église et le presbytère, préservait aussi l'espace au nord de l'église pour le cimetière. La sacristie originelle est réputée avoir été démolie entre 1872 et 1876 (Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 21), alors que des travaux considérables se font à l'église. Puis, en 1887, on aurait démolé et reconstruit la sacristie de 1812, alors en mauvais état (Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 21-22).

18 Lettre du curé Jean-Baptiste Boucher à M^{re} Bernard-Claude Panet, 25 juin 1833 (cité par Marc Lefebvre dans [en coll.]. *Paroisse Saint-Joachim*, p. 25). Le charpentier François-Xavier Dupuis, qui visite l'église en 1834, note lui-même que « le clocher de la dite église est dans un état de vétusté qui fait craindre une chute prochaine » (rapport du 4 février 1834, document cité par Marc Lefebvre dans [En coll.]. *Paroisse Saint-Joachim*, p. 25). Voir aussi « Inventaire de la correspondance de M^{re} Joseph Signaï, archevêque de Québec, 1825-1835 », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec (1936-1937)*, p. 267.

19 Requête des paroissiens, 21 et 24 décembre 1835. Document cité par Marc Lefebvre dans [En coll.]. *Paroisse Saint-Joachim*, p. 27.

20 M^{re} Joseph Signaï, cité par Joseph Marcoux, missionnaire du Sault-Saint-Louis, nommé pour faire enquête à Saint-Joachim. Document du 10 juillet 1834, cité par Marc Lefebvre dans [En coll.]. *Paroisse Saint-Joachim*, p. 25.

21 Constatant lui-même l'exiguïté de l'église de Saint-Joachim, Joseph Marcoux, recommande de bâtir une autre église, longue de 120 pieds et large de 60 pieds. Les opinions divergent alors selon les intérêts des « gens du haut » et des « gens du bas » Marc Lefebvre dans [En coll.]. *Paroisse Saint-Joachim*, p. 25-27).

22 À Châteauguay, les événements de 1838 opposent deux factions de la bourgeoisie commerçante qui cherchent chacune à dominer le commerce local ; la question de l'emplacement de l'église est le catalyseur de cette lutte. Lire à ce sujet : Michel de Lorimier. « Cardinal, Joseph-Narcisse ». *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. VII (1836-1850), 1988, p. 160-164.

23 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1833-1874). Délibération du 14 juillet 1839.

24 En 1840, le curé Labelle céda une partie de son jardin afin que soit aménagée une place publique (Auclair, *Histoire...*, p. 87).

25 Au XX^e siècle, les paroisses de Christ-Roi (1939), Notre-Dame-de-Léry (1952), Notre-Dame-de-l'Assomption (1952), Saint-Jean-Baptiste (1958) et Our Lady of Perpetual Help (1962) ont été détachées de Saint-Joachim. De plus, la paroisse assure depuis 1942 la desserte de la chapelle Saint-Maxime à Bellevue.

26 Archives de la paroisse. Lucien Colle, urbaniste (Hurtubise, Paradis, Roy, Associés). Projet d'aménagement du site de l'église Saint-Joachim de Châteauguay. Ville de Châteauguay-Centre, janvier 1967.

27 Érigé d'après les plans de l'architecte Arthur Contant de Montréal, le bâtiment a été lourdement endommagé par le feu en 1996 et vient d'être restauré entièrement.

28 « [...] Votre grandeur a paru être contente de la manière avec laquelle les habitants de ma paroisse s'étaient portés à bâtir un presbytère et à achever leur église ; j'en ai moi-même été surpris, et la promptitude avec laquelle l'ouvrage a été exécuté est admirable (André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 16).

29 André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 17.

30 « Un bâtiment en pierres maçonnées, de la contenance de quatre vingt dix pieds de long, le rond point compris, sur quarante pieds de large, de vingt et un pieds de haut d'une pierre à l'autre, avec une sacristie aussi en pierres maçonnées, semblable à celle de l'église de la Pointe-Claire sans y comprendre la boiserie ; les épaisseurs seront proportionnées à la grandeur dudit édifice, les croisées en bois excepté, la grande porte d'entrée et un œil de bouc au-dessus, une porte pour l'entrée de la sacristie et une autre porte pour l'entrée au cimetière et huit croisées dans le corps de l'église en demi cercle et une en la dite sacristie, et une autre porte pour l'entrée au cimetière, et huit croisées dans le corps de l'église en demi cercle et une en ladite sacristie ; le comble en pente et double enrayure avec les lambris de la dite pente ; et plancher de bas en madriers de pin embouvetés ; la couverture en bardeaux par dessus ; avec son clocher carré conformément à celui de la Pointe-Claire, excepté la gorge au dessus de la grande et dernière lanterne, tellement que la flèche en soit joint (...) » (ANQM. Greffe du notaire J. Soupras, 31 janvier 1774, n° 1350).

31 Cette église, construite de 1726 à 1736 a cependant elle aussi été altérée par l'ajout d'une chapelle latérale en 1896 et un allongement par la façade en 1922.

32 La région montréalaise a connu plusieurs églises érigées d'après un plan avec abside mais sans chapelles, notamment Lachenaie (1724-1730), Longueuil (1724-1727), Lachine (1701 et 1784) et Pierrefonds (1751). Dans ce dernier cas on a ajouté des chapelles latérales à l'église en 1771.

33 Luc Noppen. *Les églises du*

Québec. Montréal, Fides, 1976, p. 29-36. Dans la région montréalaise, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les églises Sainte-Jeanne-de-Chantal de l'île Perrot (1767-1786), Lavaltrie (1771) Saint-Michel de Vaudreuil (1783-1789), Saint-Mathias de Rouville (1784-1788), Saint-Marc de Verchères (1797-1801), Sainte-Marguerite de L'Acadie (1800-1801) ont été érigées sur un plan en croix latine.

34 Louise Voyer. *Églises disparues*. Montréal, Libre Expression, 1981, p. 76.

35 C'est ce qui expliquerait notamment que par la suite on ait toujours indiqué qu'il s'agissait d'une construction « temporaire ».

36 La constitution de ce processus d'agrandissement évolutif est décrite par André Laberge. *L'ancienne église Notre-Dame de Montréal. L'évolution et l'influence de son architecture (1672-1830)*. Thèse de maîtrise, Université Laval, 1982, p. 55-85 et 96 à 108.

37 C'est-à-dire prévue dès la mise en chantier de la nouvelle église de James O'Donnell.

38 D'après un plan de l'architecte et arpenteur Louis Charland (1771-1813) (André Laberge. *L'ancienne...*, p. 183-185).

39 Premier maire de Montréal, collectionneur avisé et commanditaire d'images reconstituant des édifices disparus regroupés dans des albums connus sous le nom de *Ma Saberdache* (André Laberge. *L'ancienne...*, p. 202).

40 Ce type de façade « à l'italienne » avec deux ordres superposés, a été imaginé par Alberti au XV^e siècle ; elle s'est propagée à travers les ouvrages de Vignole (Le Gesù) et a marqué l'œuvre des architectes Mansart et Lemercier en France au début du XVII^e siècle (les églises de La Sorbonne et du Val-de-Grâce à Paris, l'église de Richelieu et celle de Rueil, entre

autres).

41 C'est le cas à Saint-Benoît (Deux-Montagnes) où l'église, détruite par les troupes britanniques en 1837, avait été dotée quelques années plus tôt d'une façade de qualité exceptionnelle. C'est le cas aussi à La Prairie, en 1839 (Pierre-Louis Morin, architecte) et de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces à Montréal, en 1851 (John Ostell, architecte).

42 L'on doit cette terminologie à Alan Gowans qui l'a évoquée dans deux textes : « The Baroque Revival in Quebec ». *Journal of the Society of Architectural Historians*, octobre 1955, p. 8-14 et « From Baroque to Neo-Baroque in the Church Architecture of Quebec ». *Culture*, Vol. X, 1949, p. 140-150.

43 Aucun marché de construction relatif à cette façade n'a pu être retracé et son maître d'œuvre reste inconnu.

44 La première statue de saint Joachim, acquise du sculpteur G. Baccarini, apparaît en 1867, alors que l'on effectue des travaux au portail de l'église. La seconde statue, qui aurait été l'œuvre des frères Bourgault, apparaît en 1935. Très détériorée, elle fut descendue en 1981. La statue actuelle, œuvre du sculpteur montréalais Michel Lapointe, a été commandée dès 1978 et mise en place le 18 novembre 1984. Elle est sculptée dans une pièce de cèdre pressé de Colombie-Britannique et enduite de vernis protecteur.

45 Sur les églises à deux clochers de Thomas Baillaigé, les clochers reposent sur le pignon et le long pan et sont charpentés en bois sur les deux autres faces.

46 Le monument a eu un certain écho. Ainsi, Jean-Baptiste Bourassa curé de Châteauguay de 1840 à 1847, devient ensuite curé à Saint-Hermas (Deux Montagnes). Là, Victor Bourgeau va ériger en 1852 une église très inspirée par celle de

Châteauguay, mais avec une nef élargie.

47 En 1889, on se demande s'il faut réparer l'église ou en bâtir une nouvelle (Auclair. *Histoire...*, p. 146)

48 Ainsi, en 1894 on décide d'entreprendre des travaux de restauration pour 7 000 \$ (Auclair. *Histoire...*, p. 175)

49 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 22 avril 1956 : « Il est proposé [...] que la Fabrique de Châteauguay fasse des travaux de réparation et de restauration à l'église en coopération avec la Commission des monuments historiques ».

50 Cette question du classement et de l'agrandissement de l'église a été étudiée par André Laberge. « Gérard Morisset : restaurateur ». *À la découverte du patrimoine avec Gérard Morisset*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1981, p. 86-90.

51 Admis à la pratique (membre de l'A.A.P.Q.) en 1946, Victor Depocas avait été formé dans l'agence de Jean-Omer Marchand. Il est nommé professeur de composition architecturale à l'École des Beaux-arts de Montréal en 1953 et devient architecte attiré de la Commission en 1956, à l'occasion du mandat de Châteauguay.

52 En 1958 est érigée la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

53 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 22 juin 1958 : « Étant donné qu'il est urgent de faire des réparations à l'église de Châteauguay, il est proposé [...] que demande soit faite à la Commission des monuments historiques d'autoriser la Fabrique de Châteauguay de faire les réparations nécessaires à l'église de Châteauguay et cela sous leur direction ».

54 Les paroissiens avisent alors la Commission qu'en l'absence de

décision ils vont procéder unilatéralement au remplacement du système de chauffage : « Vu que la Commission des monuments historiques semble vouloir prolonger indéfiniment son attitude de faire des promesses et de ne rien réaliser et que, pour les travaux qui devaient commencer en mai, on n'a même pas de plans et devis ; vu que le remplacement du système de chauffage est urgent et doit se faire cette année parce que le système actuel est inadéquat et dangereux ; vu que ce changement ne peut se faire sans remplacer le plancher actuel par un plancher en béton armé ; vu que la paroisse est en mesure de faire ces réparations et que les marguilliers sont convaincus qu'elles ne seront pas plus dispendieuses s'ils les entreprennent eux-mêmes que s'ils emploient des contracteurs imposés par la Commission des monuments historiques ; il est proposé [...] que des soumissions soient demandées pour le remplacement du système de chauffage et du plancher ». (Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 26 juillet 1959).

L'épisode fit date dans l'histoire de la conservation en alimentant le débat en cours sur la pertinence de doter les églises anciennes de planchers en béton ; l'église Saint-Charles-Borromée de Charlebourg a été classée en 1959, précisément pour éviter qu'une dalle de béton munie d'un chauffage radiant ne vienne remplacer le plancher de bois, mais rien n'y fit. L'architecte André Robitaille compléta cette transformation.

55 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 4 juillet 1960 : « le curé et les marguilliers ont rencontré M. Paul Gouin assisté de l'architecte, Monsieur Depocas. La première parole de M. Gouin fut pour demander : « Êtes-vous prêts

à laisser enlever les jubés ? ». Et l'un des marguilliers de répondre : « Oui, et à ne pas faire de transespts » - « Tant mieux, nous allons nous entendre ». Monsieur Depocas montra une esquisse qu'il avait faite il y a quatre ans [1956] pour développer la capacité de l'église par des bas-côtés. Cette idée semblait plaire à tous les intéressés, Monsieur Depocas s'engage à mettre son projet en plan régulier. C'est ce plan que nous avons à exposer à l'assemblée (...). L'assistance semble gagnée par ce projet au point que plusieurs acceptent la proposition que la fabrique s'organise pour procéder à cette amélioration avec ou sans la collaboration des Monuments Historiques. On demande si Monsieur Depocas serait prêt à venir donner des explications supplémentaires sur son plan ; ce qui est promis. Et l'assemblée se dissout sur le ton de l'enthousiasme ».

56 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 20 novembre 1960 : « Monsieur le curé fit lecture de la lettre de Monsieur Gérard Morisset : « le Président [Paul Gouin] communique à ses collègues les statistiques relatives à l'accroissement de la paroisse de Châteauguay ; elles portent la date du 9 septembre 1960. Si ces statistiques sont exactes, il est évident que l'addition, à l'église actuelle, soit de bas-côtés, soit d'un transept, ne résout aucunement le problème d'espace ; la résoudrait-elle, l'arrivée à Châteauguay de deux cents nouvelles familles par année poserait de nouveau le même problème qui deviendrait en peu de temps insoluble. En somme, c'est le cas - aggravé - de l'église de Saint-Pierre (île d'Orléans). Le secrétaire fait remarquer que si la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay prenait l'initiative de construire une nouvelle église — ce qu'elle sera obligée de faire à brève échéance — la Commission pour-

rait entreprendre la restauration complète de l'église actuelle, qui resterait ouverte au culte et rappellerait aux paroissiens, par ses formes et sa sculpture, un peu de la splendeur de notre ancien art religieux. La Commission charge le secrétaire de faire parvenir un extrait certifié du présent procès-verbal à son excellence M^{gr} Alfred Langlois, évêque de Valleyfield.

Devant cette situation tous concluent qu'il n'y a qu'une chose à faire : bâtir. Mais où ? D'aucuns disent qu'il faudrait changer d'endroit, mais la majorité prétend qu'en vue du développement futur de la région et des paroisses qui devront être érigées un jour, nous sommes dans le centre et qu'il faut y rester. Monsieur le curé résume l'étude qu'il a faite avec Messieurs les marguilliers. Une église érigée avec façade sur la rue principale, employant la sacristie actuelle, signifierait une économie de terrain, de presbytère et de sacristie. On pourrait bâtir une église de huit cent places et advenant le cas d'un accroissement de population sans qu'on puisse diviser la paroisse, avec des vicaires dominicaux on pourrait faire le service religieux dans les deux églises. Et cette prévision est très importante, vu la rareté des vocations sacerdotales. Les économies réalisées grâce à ce projet permettraient de bâtir une église de 800 places avec sous-sol pour une somme qui n'excéderait pas \$ 200 000, ce qui n'est certes pas exagéré pour une paroisse de plus de sept cents familles. Après bien des questions et bien des explications, il est proposé (...) que le projet exposé par Monsieur le curé soit adopté ».

57 En 1955 celui-ci avait déjà livré les plans de l'école construite derrière l'église.

58 Archives de la paroisse. Livre des délibérations (1952-1965). Délibération du 28 mai 1961 (suite du texte) : « Lors de la rencontre à

Québec nous avons pu constater dès le début que l'atmosphère était à l'espérance. Nous avons dû faire une leçon de géographie humaine pour expliquer l'état actuel de la paroisse, ses possibilités et ses probabilités de développement ; il nous fallut prouver que les agrandissements prévus répondaient aux besoins immédiats et futurs de la paroisse et qu'ils étaient urgents si nous voulions pas que la paroisse mère, à cause de son église trop petite, devienne la plus petite paroisse de la région. L'assemblée fut heureuse d'apprendre que la Commission des Monuments et Sites Historiques acceptait les projets que la même assemblée de paroisse avait votés avec enthousiasme en juillet dernier. Devant le fait que malgré les nombreuses signatures à la pétition demandant une église neuve, il était évident que la plupart des signataires désiraient une amélioration mais craignaient de nouvelles taxes(...) ».

59 Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc. « Restauration ». *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. (Tome VIII), Paris, 1865, p. 26. Pour Viollet-le-Duc, « restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné » (p. 14) ; *Ibid.*, p. 26.

60 *Ibid.*, p. 32.

61 Archives de la paroisse Saint-Eustache. Livre des délibérations (1864-1921). Délibération du 23 août 1903.

62 Contrairement à ce qui s'était produit dans les exemples invoqués : en effet, dans tous les cas, la toiture de la nef est renouvelée, commandée par un exhaussement des longs pans, conséquent de l'installation de galeries dans les nouveaux bas-côtés. C'est que, partout ailleurs, on agrandissait pour augmenter le nombre total de bancs disponibles.

63 Pour ce faire l'architecte a aussi enlevé quelques « verrues » qu'il ne jugeait pas d'intérêt historique et qui occupaient l'espace requis : le charnier, érigé en 1867, juste derrière la tour sud, et le baptistère, collé en 1946 sur le mur nord de la sacristie.

64 ANQM. Greffe du notaire Louis Demers, 28 mars 1802, n° 28.

65 On retrouve les comptes du sculpteur pour Châteauguay dans le fonds Marius-Barbeau à Ottawa. Ils ont été publiés en partie par John Porter et Jean Bélisle. *La sculpture ancienne du Québec*, p. 205.

66 Elle est aujourd'hui introuvable ; il s'agit de la figure 93 de la thèse d'André Laberge. *L'ancienne église Notre-Dame...*, identifiée en 1982 comme étant dans les archives de la paroisse. La même photographie a aussi été publiée en 1985 dans l'album *Paroisse Saint-Joachim*, p. 36.

67 C'est au lendemain de cette importante restauration, en 1877, que M^{gr} Fabre, évêque de Montréal, procède à la dédicace des deux autels latéraux placés dans le chœur, celui du côté de l'Épître étant dédicacé à la Vierge, celui de l'Évangile à sainte Anne (Auclair, *Histoire...*, p. 141).

68 En 1804, Louis-Amable Quévillon s'y inspire très directement de l'ouvrage de Liébert à Châteauguay.

69 Louis-Amable Quévillon, 1803-1804.

70 Ces galeries étaient apparues graduellement : en 1840, à l'arrière ; en 1850 une aile longeant le côté droit de la nef ; en 1864 une deuxième aile du côté opposé, le tout formant une implantation en « U » (André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 35)

71 Gérard Morisset. « À l'église de Châteauguay », *Technique*, Vol. XVIII, n° 7, octobre 1943, p. 570-572

72 On les retrouve tantôt dans le presbytère, tantôt dans la sacristie.

73 En 1978-1979, la tenue d'une exposition sur Joseph Légaré à Ottawa, Toronto, Montréal et Québec — l'événement avait été organisé par le Musée des beaux arts du Canada, à Ottawa — avait attiré l'attention sur les tableaux religieux de Joseph Légaré et ceux de Châteauguay étaient reproduits dans le catalogue, avec confirmation de l'attribution faite par Gérard Morisset.

74 Selon André Laberge. *Saint-Joachim...*, p. 41, la paroisse acquiert un tableau du Sacré-Cœur en 1873. Or, Joseph Dynes est réputé avoir travaillé dans la région de Montréal à plusieurs reprises, entre 1861 et 1891. Par ailleurs, les tableaux de Joseph Dynes sont généralement signés, ce qui devrait être le cas ici.

75 L'on sait, par déduction, qu'ils ont été acquis entre 1830 et 1832, puisqu'ils ne figurent pas aux comptes de la paroisse qui ne remontent qu'à 1832, mentionnant cette année là l'achat d'un *Jean-Baptiste baptisant le Christ* » pour 250 £. Puis M^{gr} Lartigue, en visite dans la paroisse, en 1829, ne les évoque pas. Pourtant, en 1836 le même évêque recommande : « que l'Enfant Jésus et la Vierge des deux tableaux placés sur le mur de l'église du côté de l'Épître, soient recouverts plus décentement par un peintre habile ». En 1838, les comptes mentionnent « au peintre pour avoir réparé les 4 tableaux ». En 1844, on signale la présence de 5 grands tableaux dans un inventaire des biens de la fabrique.

Ces tableaux ont donc probablement été acquis alors que Pierre Grenier (1791-1834) était curé de Châteauguay ; il l'a été de 1825 à 1833. Fils d'une grande famille de Québec et formé au Séminaire de Québec, à l'époque où Joseph Légaré fréquente cette institution, Pierre Grenier est ordonné prêtre,

en 1816, à l'époque où les tableaux de la collection Desjardins — des œuvres confisquées lors de la Révolution française dans les églises de Paris et importées à Québec — sont exposés dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu ; les tableaux seront mis en vente en 1817. Légaré en acquiert quelques uns en 1819 et en fait des copies dans son atelier, avec des élèves dont Antoine Plamondon. Au début des années 1820, le peintre achète aussi des toiles importées par deux marchands : Johan Christopher Reifenstein et G.D. Balzaretto dont il tirera des copies. Il se fait remarquer en plaçant neuf grands tableaux à l'Hôpital Général de Québec en 1825, dont deux sont de même sujet et composition que ceux de Châteauguay. Pierre Grenier avait été curé de Beauport de 1823 à 1825. À Châteauguay, il se lie d'amitié avec le notaire Narcisse Cardinal, futur patriote comme Joseph Légaré, qui, en 1838 est arrêté et accusé d'avoir fomenté les émeutes dans la région montréalaise.

76 C'est le cas de la collection de l'église Saint-Roch de Québec et de celle de l'Ancienne-Lorette qui ont toutes deux vendu leurs tableaux au Musée du Québec pour effectuer des réparations à l'église. Par ailleurs les tableaux de l'église Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy ont été détruits par le feu qui a rasé l'église en 1976.

77 Comme le signale André Laberge, *Saint-Joachim...*, p. 41, c'est le marché conclu entre la fabrique et Philippe Liébert en 1802 (voir note 64) qui permet d'attribuer ce saint Joachim.

78 Archives de la paroisse. Livre des délibérations. Délibération du 7 septembre 1913 : « pour faire des travaux urgents et considérables de réparation, le curé soit autorisé à contracter un emprunt de 7000 \$ ». Délibération du 14 septembre 1913 : « les travaux seront

réalisés selon le devis approuvé par l'Ordinaire ». Délibération du 15 mai 1914 : « on termine les travaux de restauration et de décoration, sous la direction de Xénophon Renaud, artiste décorateur de Montréal, au prix de 9525 \$ ».

En l'absence du devis, on sait par la comparaison des photographies que T.-X. Renaud a non seulement peint la voûte de la nef et du chœur, c'est aussi lui qui a placé les trois tableaux dans la voûte du chœur ; c'est tout probablement sous sa direction que le saint Joachim du maître-autel a été complètement repeint.

79 T.-X. Renaud est formé par Napoléon Bourassa de 1878 à 1881. Il devient ensuite l'assistant d'Édouard Meloche pendant quinze ans (1881-1896), avant de former son propre atelier, en 1896. Renaud travaille dans plus de 200 églises et chapelles, surtout dans les églises des nouveaux diocèses qui sont créés à cette époque : Ottawa, Pembroke, Saint-Jérôme, Valleyfield. Il commence à percer à Montréal vers 1910-1912. Spécialiste du décor peint au pochoir, avec détails en grisaille, Renaud fait appel à l'occasion à quelques peintres plus connus pour insérer des tableaux dans ses compositions ornementales : Joseph Saint-Charles, Georges Delfosse, Charles Franchère, Narcisse Poirier (Marc Renaud, *Les églises de T.X. Renaud. Leur histoire, leur destin*. Montréal, s.éd., 1991).

80 Dans le document intitulé *Restauration de la voûte de l'église Saint-Joachim de Châteauguay*, préparé le 12 juin 1998 par Normand Rodrigue, architecte du MCC au bureau régional de la Montérégie (Saint-Jean), il est écrit : « Reconstituer la voûte selon son contexte actuel. Faire un relevé de la voûte dans son état actuel et la reconstituer dans son nouveau contexte, i.e. tenant compte des conditions

réelles et des interventions passées, obligeant ainsi le restaurateur à une certaine réinterprétation en particulier le réalignement des vousoirs selon une nouvelle trame fixée par les nouveaux points d'appui et l'installation plus récente de l'orgue ».

81 Les archives de la paroisse conservent des plans dressés à cette fin par l'architecte Alfred Potvin, datés de 1938.

82 Archives de la paroisse. Livre des délibérations. Délibération du 9 mars 1941. Les plans sont fournis par Alphonse L'Écuyer.

83 Archives de la paroisse. Livre des délibérations. Délibération du 7 mai 1950. Les plans sont fournis par Alphonse L'Écuyer.

84 Archives de la paroisse. Livre des délibérations. Délibération du 5 juin 1960.

85 On en a recensé des exemplaires jusqu'à Saint-Alphonse de Bagotville (Ville de La Baie), au Saguenay, mais peu subsistent.

Bibliographie

Album Souvenir. Tricentenaire de Châteauguay (1673-1973). Châteauguay, s.éd., 1973, 132 p.

Auclair, Élie-J. *Histoire de Châteauguay (1735-1935)*. Montréal, Éditions Beauchemin, 1935, 235 p.

En coll. *Paroisse Saint-Joachim de Châteauguay (1735-1985)*. Valleyfield, Ronald Frank, 1985, 192 p.

Laberge, André. « Gérard Morisset, restaurateur ». *À la découverte du patrimoine avec Gérard Morisset*. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1981, p. 77-130.

Laberge, André. *Saint-Joachim de Châteauguay*. Châteauguay, s.éd., 1975, 75 p.

Laberge, André. *L'ancienne église Notre-Dame de Montréal. L'évolu-*

tion et l'influence de son architecture. Thèse de maîtrise, Université Laval, septembre 1982, 243 p.

Marchand, Denys. « Église Saint-Joachim ». *Les Chemins de la Mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II. Québec, Les Publications du Québec, 1991, p. 355-357.

Mathieu, Jacques et Alain Laberge. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent : Les aveux et dénombremments 1723-1745*. Sillery, Septentrion, 1991.

Morisset, Gérard. « À l'église de Châteauguay », *Technique*, vol. XVIII, n° 7, octobre 1943, p. 570-572.

Noppen, Luc. *Les églises du Québec (1600-1850)*. Québec/Montréal, Éditeur officiel du Québec/Fides, 1977, 298 p.

Porter, John R. *Joseph Légaré. L'œuvre*. Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1978, 157 p.

Porter, John R. et Jean Bélisle. *La sculpture ancienne au Québec. Trois siècles d'art religieux et profane*. Montréal, Éditions de l'Homme, 503 p.

Renaud, Marc. *Les églises de T.X. Renaud. Leur histoire, leur destin*. Montréal, 1991, [s.éd.], 88 p.

Roy, Pierre-Georges. *Les vieilles églises de la province de Québec (1647-1800)*. Québec, Commission des monuments historiques de la province de Québec, 1925, 317 p.

Voyer, Louise. *Églises disparues*. Montréal, Libre Expression, 1981, 168 p.